



Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali

Rapport Afrique N°293 | 9 novembre 2020

Headquarters

International Crisis Group

Avenue Louise 235 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • brussels@crisisgroup.org

Preventing War. Shaping Peace.

Table des matières

Synthèse	i
I. Introduction	1
II. L’engrenage de la violence contre les civils.....	3
III. Un espace en crise : causes profondes et évolutions récentes	6
A. Une cohabitation difficile	6
B. La crise du pastoralisme	7
C. La ruée vers la terre	8
D. La crise de gouvernance.....	9
IV. Militarisation et communautarisation du conflit.....	12
A. Les jihadistes : du discours rassembleur à la violence communautaire	12
B. Le groupe d’autodéfense Dana Ambassagou.....	14
C. Les groupes d’autodéfense peul.....	17
D. Le rôle de la diaspora et des acteurs politiques.....	18
V. Initiatives gouvernementales et internationales pour sortir de la crise	21
A. Le dialogue au cœur du dispositif.....	21
B. Efforts de sécurisation	24
C. Désarmer les milices	28
D. Renforcer les mécanismes de justice, mettre fin à l’impunité.....	29
VI. Arrêter l’escalade et désamorcer la crise.....	31
A. Arrêter la spirale de la violence : dialogue et sécurisation	31
1. Installer des comités de paix locaux	31
2. Renforcer la sécurisation des civils.....	33
B. Consolider la paix	36
1. Construire une gouvernance plus efficace	36
2. Démobiliser les groupes armés	37
3. Réglementer l’accès aux ressources foncières.....	39
VII. Conclusion	40
ANNEXES	
A. Foyers de violence dans la zone exondée du centre du Mali.....	41
B. A propos de l’International Crisis Group	42
C. Rapports et briefings sur l’Afrique depuis 2017.....	43
D. Conseil d’administration de l’International Crisis Group.....	46

Principales conclusions

Que se passe-t-il ? Depuis 2016, la zone située au sud et sud-est de la région de Mopti est le théâtre d'une escalade inédite de violences ciblant particulièrement des civils peul et dogon. Des groupes armés à base communautaire s'installent durablement et contribuent à donner une dimension ethnique aux violences.

En quoi est-ce significatif ? A mesure que les violences prennent un caractère communautaire, les civils sont plus fréquemment ciblés sur une base ethnique, sans distinction d'âge ou de sexe. Alors que groupes armés jihadistes et groupes d'autodéfense prennent progressivement le contrôle des territoires, la présence de l'Etat s'amointrit dangereusement.

Comment agir ? Les autorités de transition, issues du coup d'Etat du 18 août, devraient harmoniser les efforts pour négocier des cessez-le-feu et reconstruire la présence locale de l'Etat. Elles devraient encourager la démobilisation des milices en alliant incitation et contrainte, et s'atteler au règlement des conflits fonciers souvent à l'origine des violences.

Synthèse

Depuis 2016, les violences contre les civils s'amplifient dans la zone située au sud et sud-est de la région de Mopti. Inédites au Mali, ces violences – qu'elles soient perpétrées par des jihadistes, des groupes d'autodéfense mobilisés contre eux ou les forces de sécurité – associent tueries de masse, vols et destruction de biens. D'abord localisées et sporadiques, elles prennent une dimension communautaire de plus en plus marquée. Ces violences facilitent le recrutement de combattants par les groupes jihadistes et d'autodéfense au centre du pays. Le gouvernement malien a sa part de responsabilité ; il s'est concentré sur la lutte antiterroriste sans suffisamment soutenir la réconciliation intercommunautaire ni reconstruire la légitimité de l'Etat. Les autorités de transition, issues du coup d'Etat du 18 août, devraient harmoniser et consolider les efforts des services de l'Etat ou des ONG de médiation pour négocier des cessez-le-feu locaux et y impliquer les élites régionales, le gouvernement central et les forces de sécurité. A plus long terme, elles devraient réunir les conditions d'une réconciliation durable en préparant une réforme ambitieuse des modes d'accès aux ressources naturelles, notamment foncières, qui pourra être adoptée après la transition.

Un coup d'Etat a renversé le président le 18 août 2020, après plusieurs mois de manifestations contre le régime du président Ibrahim Boubacar Keïta, animées par une coalition de partis d'opposition et de mouvements de la société civile. Un Comité national de salut du peuple (CNSP), composé d'officiers, a d'abord pris le pouvoir. Moins d'un mois plus tard, des autorités de transition ont été mises en place au sein desquelles le CNSP conserve une influence importante. Il est trop tôt pour savoir si ces autorités de transition, mises en place pour dix-huit mois, sauront réformer la gouvernance ou si elles engendreront les mêmes dérives que le régime précédent. Quoiqu'il en soit, ces autorités héritent des problèmes auxquels le régime était confronté. Au-delà de la grogne sociale et de la mise en œuvre délicate de l'accord de paix intermalien signé en 2015, qui concerne surtout le nord du pays, les autorités de transition doivent également mettre un terme aux violences contre les civils et arrêter l'expansion des groupes armés jihadistes ou d'autodéfense dans le centre du pays.

Les autorités de transition devront apporter une attention toute particulière à la zone exondée, à savoir la partie non inondée par la crue annuelle du fleuve Niger, située au sud et sud-est de la région de Mopti. Cette partie du Mali est, en effet, le théâtre de flambées de violence à caractère communautaire dont sont victimes des civils principalement issus des communautés peul et dogon, majoritaires dans la zone. Cette zone, représentant moins de cinq pour cent du territoire malien, concentre l'essentiel des violences contre les civils. L'arrivée de groupes jihadistes en 2015-2016 enclenche une spirale meurtrière. Leurs attaques contre des personnalités dogon accusées de collaborer avec l'Etat ont amené des membres de la communauté dogon à créer un mouvement d'autodéfense, Dana Ambassagou (« les chasseurs qui se confient à Dieu »), qui se déclare en guerre contre les jihadistes. Certains de ses combattants s'attaquent à des civils, peul pour la plupart, accusés de collaborer avec l'ennemi. En représailles, des groupes armés peul, jihadistes ou non, s'en prennent à des Dogon. Les cessez-le-feu localisés et sporadiques n'ont pas réussi à enrayer durablement cette spirale.

L'engrenage de la violence est récent, mais le conflit s'ancre dans des rivalités anciennes entre communautés. Celles-ci se sont exacerbées au cours des dernières décennies sous l'effet d'une crise du pastoralisme ayant appauvri les Peul nomades, de la pression sur les ressources naturelles, notamment foncières, et de l'incapacité des pouvoirs publics et autorités traditionnelles à apporter des réponses crédibles à ces enjeux. Ce contexte de tensions a créé un terreau fertile à l'émergence des groupes armés, qu'il s'agisse de groupes d'autodéfense ou de groupes jihadistes. L'implantation de ces groupes armés recrutant souvent sur une base ethnique a exacerbé la dimension communautaire du conflit. Celle-ci est également aggravée par l'implication d'activistes à Bamako, par celle de membres des diasporas peul et dogon, et, enfin, par l'instrumentalisation politique du conflit, en particulier lors des élections présidentielles de 2018 et des législatives de mars et avril 2020.

Face aux flambées de violence, le gouvernement malien et ses partenaires internationaux ont lancé de multiples initiatives d'abord centrées sur la lutte contre le terrorisme. Prenant ensuite acte de la dimension intercommunautaire des tensions, ils ont développé une approche articulée autour de quatre axes : dialogue entre les parties en conflit et leurs communautés ; sécurisation et protection des civils ; désarmement, démobilisation et réintégration des combattants ; et, enfin, lutte contre l'impunité. En 2019, le gouvernement a créé un cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali pour coordonner les efforts politiques et militaires. Cependant, la mise en œuvre de ces mesures se révèle jusqu'ici inadéquate. Les initiatives de dialogue, en particulier, sont intermittentes et se chevauchent sans parvenir à obtenir des cessez-le-feu durables. Les efforts de sécurisation mettent beaucoup plus l'accent sur la lutte contre le terrorisme que sur la protection des civils. Les forces maliennes n'ont été capables ni de désarmer les groupes d'autodéfense ni de repousser la menace des groupes jihadistes.

Pour rendre les mesures de dialogue et de sécurisation plus efficaces, les autorités maliennes devraient les harmoniser et mieux les séquencer, tout en envisageant d'employer des outils complémentaires. Les autorités pourraient envisager une réponse en trois phases.

Sur le court terme, les autorités doivent arrêter la spirale des violences, d'abord en accentuant et en harmonisant les efforts de dialogue en vue de négocier des cessez-le-feu locaux, notamment à travers la mise en place de comités de paix locaux coiffés par un comité régional. L'Etat malien et ses partenaires, notamment la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali, devraient amplifier leurs efforts de sécurisation tout en facilitant ces initiatives de dialogue et en veillant au respect de trêves qui en découleraient. Les forces de sécurité devraient également donner la priorité aux efforts de protection des personnes et des biens, notamment en misant sur une augmentation des troupes et de leurs capacités d'intervention rapide dans les principaux foyers de violence. Le redéploiement des forces devrait se faire en coordination avec les avancées réalisées dans le cadre des initiatives de dialogue lancées à travers les comités de paix.

Ensuite, pour pérenniser les interventions de stabilisation à court terme, les autorités maliennes et leurs partenaires internationaux devraient envisager une réponse structurée visant à restaurer la présence et la crédibilité de l'Etat ainsi qu'à promouvoir le désarmement. Sur le moyen terme, ces autorités devraient œuvrer à la stabilisa-

tion de la zone, notamment en facilitant le retour d'un Etat régulateur. S'il ne veut pas perdre complètement pied dans la région, l'Etat ne doit pas tant miser sur la force que démontrer son utilité. Il devrait en particulier veiller à une distribution des biens et services adaptée aux besoins et sanctionner sévèrement la corruption et le favoritisme pour marquer une rupture avec les pratiques du passé. Afin de démobiliser les milices armées, l'Etat pourrait à la fois accentuer la pression sur les milices en engageant des poursuites judiciaires contre les miliciens qui ont du sang sur les mains et offrir des sorties honorables aux dirigeants qui n'ont pas commis d'atrocités contre les civils, en encourageant par exemple leur reconversion dans le jeu politique.

A plus long terme, lorsque les violences prendront fin, l'Etat devrait tenter de créer les conditions d'une réconciliation durable en s'attaquant à certaines causes structurelles profondes du conflit dans cette partie du centre du Mali, en particulier la gestion de l'accès aux ressources naturelles. Les mécanismes de régulation des conflits fonciers manquent d'efficacité et de légitimité. Alors que les mécanismes coutumiers apparaissent obsolètes, dépassés par les transformations de l'espace et des sociétés, le droit foncier étatique est quant à lui incohérent et donne lieu à diverses interprétations souvent contradictoires. Dans ce cadre, les autorités devraient engager une réflexion approfondie sur la gestion du foncier dans la zone exondée en impliquant les acteurs concernés et en tirant les leçons des insuffisances des mécanismes actuels avant de réformer le droit foncier et d'harmoniser son application.

Bamako/Nairobi/Bruxelles, 9 novembre 2020

Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali

I. Introduction

Depuis 2016, un conflit d'une rare intensité secoue le centre du Mali, en particulier le sud et le sud-est de la région de Mopti, considérée aujourd'hui comme l'épicentre de la violence dans ce pays. A la différence de ce que l'on observe ailleurs dans le pays et en particulier au nord, ces violences ciblent des civils notamment peul et dogon et se caractérisent par des tueries de masse, des incendies de maisons et des vols ou massacres de bétail.¹ Elles sont perpétrées par des groupes armés à base communautaire et des groupes jihadistes. L'attaque la plus meurtrière s'est produite dans la nuit du 23 au 24 mars 2019, lorsqu'un groupe armé a pris d'assaut le village peul d'Ogossagou, situé à environ 15 kilomètres à l'est de la ville de Bankass. Le groupe a tué au moins 157 personnes, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, massacré le bétail et brûlé au moins 220 habitations ainsi que des dizaines de greniers.² Depuis lors, des massacres similaires mais de moindre ampleur affectent périodiquement la région et les assassinats ciblés sont devenus presque quotidiens.

Dogon et Peul sont les deux groupes ethniques majoritaires de la zone exondée ; ils représentent respectivement environ 6 et 9 pour cent de la population du Mali. Le premier pratique en majorité l'agriculture et le second, l'élevage.³ Des tensions politiques et économiques, notamment celles liées à l'accès aux ressources naturelles, les opposent depuis des décennies, voire des siècles. Mais celles-ci n'ont jamais atteint le niveau de violence observé ces dernières années.

Il convient de distinguer plusieurs zones à l'intérieur de la région de Mopti. Dans la partie inondée du delta intérieur du fleuve Niger, le cœur du Macina historique, les groupes jihadistes sont solidement implantés. Le contrôle territorial qu'ils exercent dans cette zone étant peu contesté, les niveaux de violence contre les civils y ont jusqu'ici été limités. En revanche, la zone exondée, en particulier les quatre cercles (districts) situés au sud et à l'est de la ville de Mopti (voir annexe A) est beaucoup plus

¹ Au nord et en particulier dans la région de Kidal, ce sont des groupes armés qui s'affrontent entre eux. La plupart des victimes sont des combattants. On recense des cas de victimes civiles en nombre non négligeable, mais, à l'exception de la zone frontalière Mali-Niger, les affrontements n'ont pas dégénéré en violences collectives à base communautaire. Voir Ibrahim Yahaya Ibrahim et Mollie Zapata, « Regions at risk: preventing mass atrocities in Mali », Simon-Skjoldt Center for the Prevention of Genocide, avril 2018.

² Voir « Conclusions préliminaires de la mission d'enquête spéciale sur les graves atteintes aux droits de l'homme commis à Ogossagou le 23 mars 2019 », communiqué de presse, Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), 2 mai 2019. En 2019, d'autres massacres ont eu lieu, notamment à Koulogon en janvier (37 morts) et à Sobane Da en juin (35 morts).

³ En 2009, la région de Mopti comptait 43 pour cent de Dogon (dont le dogon est la langue maternelle), dont une grande majorité vivaient dans la zone exondée, 26 pour cent de Peul, 10 pour cent de Bozo et 9 pour cent de Bambara. Voir « 4ème Recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH) : résultats définitifs, Tome 1 : série démographique », Institut national de la statistique, novembre 2011.

disputée par des groupes armés jihadistes et d'autodéfense.⁴ C'est dans cette zone, de taille relativement réduite (environ 54 000 kilomètres carrés, soit 4,35 pour cent de la superficie du Mali) et avec une population estimée en 2019 à environ 1,6 million d'habitants, que se concentre l'essentiel des violences à l'encontre des civils.⁵ En 2019, cette zone a enregistré près de 60 pour cent du nombre total de morts pour cause de conflit au Mali.⁶ L'ampleur des violences y augmente sans cesse. L'Etat, les partenaires internationaux et la société civile se sont mobilisés pour apaiser la situation, mais celle-ci reste volatile et marquée par de fréquents épisodes de violences de masse.⁷

Ce rapport analyse les dynamiques de la violence dans les quatre cercles de la zone exondée où la violence contre les civils fait rage. Il formule des recommandations concrètes pour enrayer à court terme cette spirale ainsi que des actions à plus long terme visant à stabiliser durablement la région. Crisis Group a déjà publié deux rapports (en 2016 et 2019) sur le centre du Mali, portant sur la problématique des groupes jihadistes.⁸ Le présent rapport complète ces deux documents en analysant les nouvelles dynamiques et les nouveaux acteurs de la violence au-delà de ces seuls groupes jihadistes, même si ceux-ci continuent de jouer un rôle important. La recherche pour ce rapport s'est étalée sur plus de six mois, au cours desquels plus de 60 entretiens ont été réalisés, y compris à Mopti et à Bamako.

⁴ Il s'agit des cercles de Koro, Bankass, Bandiagara et Douentza. En 2009, ces quatre cercles comprenaient une population d'environ 1,19 million d'habitants et un taux annuel de croissance démographique de 3 pour cent. Sur la base de ces données, l'auteur du rapport a estimé la population de cette zone en 2019 à 1,6 million d'habitants. Voir « 4^{ème} Recensement général de la population et de l'habitat du Mali », op.cit.

⁵ Depuis 2015, Armed conflict locations and Events data (ACLEED) a recensé près de 500 attaques contre des civils dans la zone exondée, dont une trentaine ont coûté la vie à plus de dix personnes chacune. Base de données ACLED.

⁶ En 2019, ACLED a recensé 1 881 morts liées au conflit au Mali, dont 1 130 dans les quatre cercles de la zone exondée. Le premier semestre de l'année 2020 a été le plus violent depuis le début de la crise dans cette zone, avec en moyenne dix attaques par semaine et un total de 877 personnes tuées, soit plus du double du nombre de morts enregistré le semestre précédent (416 morts). Base de données ACLED.

⁷ Au début du mois de juillet 2020, des assaillants suspectés d'être des Peul ont attaqué quatre villages dogon dans le cercle de Bankass, tuant 32 personnes, dont des femmes et des enfants. « Nouveau massacre dans des villages dogon dans le centre du Mali », *Le Monde*, 4 juillet 2020.

⁸ Rapports Afrique de Crisis Group N°238, *Mali central : la fabrique d'une insurrection*, 6 juillet 2016 ; et N°276, *Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ?*, 28 mai 2019.

II. L'engrenage de la violence contre les civils

Le scénario qui a produit l'engrenage des violences dans la zone exondée est connu. La région, principalement occupée par les communautés dogon et peul, était depuis plusieurs décennies une poudrière, minée par de nombreux clivages sociaux, contentieux fonciers et des affrontements, parfois violents, entre éleveurs et agriculteurs. L'implantation, à partir de 2015, de combattants jihadistes originaires de la zone et de ses alentours met le feu aux poudres et alimente une spirale de violences locales à base communautaire.

Pour s'imposer, ces jihadistes s'en prennent à ceux qu'ils estiment hostiles à leur cause, en particulier les agents de l'Etat, les forces de défense et de sécurité, et des civils qu'ils accusent de collaborer avec les autorités. Ils s'attaquent également à des personnalités dogon – mais aussi à des notables peul – et à des symboles et lieux de culte dogon qu'ils considèrent comme des fétiches prohibés par l'islam. Ainsi, en octobre 2012, à Douentza, les jihadistes ont détruit le *Toguna*, lieu de rassemblement des Dogon.⁹ L'assassinat en 2016 et 2017 de deux personnalités de la confrérie des chasseurs dogon a également marqué les esprits.¹⁰ Ces agressions nourrissent un sentiment de frustration au sein des communautés dogon et poussent une partie de leurs membres à créer un mouvement d'autodéfense, Dana Ambassagou, recrutant principalement parmi la confrérie des chasseurs et aujourd'hui constitué principalement de Dogon.¹¹ Ce mouvement joue un rôle prépondérant dans l'escalade de la violence.

La présence de groupes armés non étatiques, de groupes jihadistes et de mouvements d'autodéfense nourrit une escalade graduelle de la violence envers les civils. En représailles aux attaques jihadistes contre des membres de la communauté dogon, les miliciens de Dana Ambassagou s'en prennent aux civils peul qu'ils accusent de soutenir et de protéger les jihadistes, dont la majorité sont d'ethnie peul. A Koro, où s'est amorcé l'engrenage, des affrontements se sont intensifiés dès mi-2017, notamment dans des zones où les communautés peul et dogon s'opposent sur des questions d'accès et d'utilisation des terres.¹² C'est dans ces zones que s'installent les jihadistes, tout comme les premiers camps de Dana Ambassagou. En 2018, les violences s'étendent aux cercles voisins, souvent avec l'arrivée de déplacés issus des deux communautés en provenance de Koro. Dans les villages où, la plupart du temps, les deux communautés se côtoient ou vivent à proximité l'une de l'autre, l'arrivée de déplacés d'une

⁹ Il ne s'agit pourtant pas d'un conflit religieux opposant des Dogon animistes à des Peul musulmans. Une grande partie des communautés dogon est de confession musulmane. Par ailleurs, les jihadistes se sont aussi attaqués à des mausolées de marabouts, considérés comme sacrés par de nombreux musulmans. Pour plus de détails sur la destruction du *Toguna*, voir Abdoulaye Diarra « Douentza : Les islamistes détruisent le *Toguna* de la ville », *L'Indépendant*, 10 octobre 2012.

¹⁰ Le 13 octobre 2016, Théodore Somboro, un chasseur dogon de renom qui servait de guide à l'armée malienne pour traquer les jihadistes, est assassiné par des présumés jihadistes. Son assassinat pousse certains chasseurs à créer le groupe armé Dana Ambassagou. Plusieurs mois plus tard, le 16 juin 2017, l'assassinat de Souleymane Guindo, un autre célèbre chasseur, déclenche les hostilités entre Peul et Dogon, au nord du cercle de Koro. Entretien de Crisis Group, ancien membre du bureau politique de Dana Ambassagou, Bamako, septembre 2019.

¹¹ Entretien de Crisis Group, activiste dogon défenseur de Dana Ambassagou, Bamako, août 2019.

¹² Entretiens de Crisis Group, notable peul issu de la chefferie de Mbana, activiste dogon membre de Guina Dogon, tous deux originaires du nord de Koro, août 2019.

communauté transmet la peur chez l'autre, d'autant que ces déplacés viennent souvent animés d'un désir de vengeance.

Dès 2018, le cercle de Bankass – au sud-ouest du cercle de Koro, où vivent les mêmes communautés – plonge à son tour dans la violence peu après l'arrivée de réfugiés issus de Koro. Des camps de la milice Dana Ambassagou se multiplient, y compris sur les falaises de Bandiagara, situées au nord de Koro et Bankass, le cœur historique de la communauté dogon, resté largement à l'abri de la violence jusqu'en 2019. Dès qu'un groupe armé s'installe dans une zone, des membres de la communauté adverse s'organisent pour se protéger ou riposter à d'éventuelles attaques, ce qui contribue à diffuser les violences locales.¹³

Les violences tendent également à catalyser la séparation des communautés sur une base ethnique. Le groupe armé Dana Ambassagou interdit ainsi aux Peul de se rendre dans certains villages à majorité dogon, les privant d'accès aux marchés, aux écoles et aux centres de santé.¹⁴ Le groupe armé interdit également aux Dogon de confier leur bétail aux bergers peul ou d'héberger des Peul chez eux. En représailles, les groupes armés peul imposent des blocus sur certains villages dogon, interdisant aux populations de ces villages de sortir dans la brousse, les privant d'accès aux cultures.¹⁵ La dynamique de la peur et de la vengeance oblige chacun à se positionner en faveur de son camp. Des communautés peul et dogon se replient dans leurs zones d'influence respectives sous la protection de leurs groupes armés, établissant ainsi une séparation de fait entre communautés. Par ailleurs, le vol massif des animaux de part et d'autre devient une arme de guerre.¹⁶

Enfin, les violences ont provoqué une crise humanitaire de grande ampleur. En plus des tueries, l'insécurité alimentaire s'aggrave de façon préoccupante dans la zone exondée. Les violences ont engendré un déplacement massif des populations, y compris des villages et hameaux entiers qui ont été rasés ou obligés de fuir. En février 2020, on comptait plus de 56 000 personnes déplacées internes dans la zone, pour une population totale estimée à environ 1,6 million de personnes.¹⁷

¹³ Selon un élu de Sangha, une commune majoritairement dogon située sur la falaise : « Nos ennuis ont commencé avec l'installation du camp de Dana Ambassagou. Au début, les villageois se sont opposés à l'implantation du camp, mais les chasseurs ont insisté. Maintenant, on est devenu une cible privilégiée, comme le montre l'attaque de Sobane Da, en juin 2019, au cours de laquelle au moins 35 Dogon ont été tués ». Entretien de Crisis Group, Bamako, novembre 2019.

¹⁴ A Koro, ces mesures affectent aussi des élèves peul du Lycée Abiré Goro qui, depuis la rentrée scolaire 2017, ont du mal à trouver des logeurs à cause du blocus imposé par Dana Ambassagou. Dans la zone de Mondoro, au moins cinq villages dogon ont fait l'objet de blocus par les groupes armés peul. Entretiens de Crisis Group, ancien élu de Koro, activiste dogon, Bamako, août 2019.

¹⁵ Non seulement ces mesures creusent davantage le fossé entre les deux communautés, mais elles affectent négativement l'économie locale, y compris les sources de revenus des femmes des deux communautés. Les femmes peul viennent au marché vendre ou troquer du lait contre des céréales alors que les femmes dogon se chargent généralement de la collecte et de la vente du bois de chauffe. Entretien de Crisis Group, activistes peul et dogon, Bamako, août et septembre 2019.

¹⁶ Moïse Keïta, « Vols de bétails et destruction de greniers en pays dogon : Guina Dogon tire la sonnette d'alarme ! », *Le Sursaut*, 21 octobre 2019.

¹⁷ Voir « Mali: rapport sur les mouvements des populations », Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), février 2020.

Depuis juin 2020, les niveaux de violence ont significativement baissé.¹⁸ Ceci s'explique, en partie, par la saison des pluies, qui correspond habituellement à une période d'accalmie. Les jihadistes ont également pris le dessus dans plusieurs communes et imposé leurs propres initiatives de paix (voir Section V), que les communautés ont généralement acceptées pour être en mesure de lancer la saison des cultures qui s'étend de juin à octobre.

¹⁸ Avec seulement 28 morts, le mois d'août 2020 a été le mois le moins violent depuis presque deux ans. Alors que la fin de l'année 2019 a été marquée par des pics inégalés de violence, le dernier trimestre (juillet 2020–septembre 2020) a été beaucoup moins violent. Base de données ACLED.

III. Un espace en crise : causes profondes et évolutions récentes

Pour comprendre comment de tels niveaux de violence contre les civils sont devenus possibles, il faut saisir les profondes mutations sociales, économiques et politiques qui affectent cette partie de la zone exondée du Mali.

A. Une cohabitation difficile

La coexistence sur un même espace des communautés peul et dogon donne lieu depuis longtemps à un mélange de confrontations et de collaborations. Au XIX^e siècle, des Etats théocratiques dominés par les Peul islamisés ont imposé leur domination sur une grande partie de la région et engendré des relations difficiles avec les populations dogon. Une partie de celles-ci a été soumise, mais la majorité s'est installée sur les falaises de Bandiagara pour se protéger.¹⁹ La colonisation française a défait les Etats théocratiques, bouleversé les relations de pouvoir et clos l'ère de la domination exclusive des Peul. La période coloniale ouvre aussi une longue période de migrations infrarégionales qui permettent aux groupes dogon qui occupent la falaise de Bandiagara de descendre dans les plaines, où ils s'installent soit avec l'appui de l'administration coloniale soit avec l'accord de propriétaires autochtones, notamment peul.

L'appartenance à un même terroir a créé des solidarités économiques et sociales qui primaient sur l'appartenance ethnique.²⁰ Des alliances locales ont souvent lié des familles d'agriculteurs dogon à des pasteurs peul sur la base de complémentarités économiques locales. Une maxime locale voulait que « chaque dogon a son peul, de même que chaque peul a son dogon », soulignant le caractère fraternel et complémentaire des liens qui unissaient aussi les deux communautés.

Cependant, la période de confrontations au XIX^e siècle a laissé des blessures profondes dans les mémoires locales, qui nourrissent encore le ressentiment.²¹ Après des décennies de relative accalmie, les équilibres locaux sont à nouveau mis à rude épreuve aujourd'hui. Des changements environnementaux et socioéconomiques, dont beaucoup se jouent autour de la terre et de son exploitation, soumettent les sociétés locales à de fortes tensions et réveillent des antagonismes anciens à base communautaire. Les sécheresses récurrentes et la croissance démographique alimentent une pression sans cesse croissante sur les ressources naturelles, en particu-

¹⁹ Les alliances militaires traversaient les groupes ethniques. Ainsi, le conquérant El Hadj Oumar Tall – d'ethnie toucouleur, sous-groupe peul – a été vaincu en 1864 par une coalition unissant des Peul du Macina et des Dogon de la région de Bandiagara. Voir D. Robinson, *La Guerre sainte d'Al-Hajj Umar: le Soudan occidental au milieu du XIX^e siècle* (Paris, 1988).

²⁰ Entretiens de Crisis Group, interlocuteurs peul et dogon, Bamako, août-septembre 2019.

²¹ Pour justifier son entrée en guerre, Youssouf Toloba déclarait : « Tant que je suis en vie, le pays dogon ne sera pas réduit en esclavage ! », faisant référence à la période de domination peul où de nombreux Dogon étaient capturés et réduits en esclavage. Du côté peul, il y a des nostalgiques des Etats théocratiques peul du XIX^e siècle, considérés comme une période de gloire à laquelle la colonisation a mis fin. Pour plus de détails sur la déclaration de Toloba, voir Aïssatou Diallo, « Mali : accusé du pire, le chef de milice Youssouf Toloba ne désarme pas », *Jeune Afrique*, 14 mai 2019.

lier la terre, l'eau et le pâturage. Cette pression se traduit par une difficile articulation des différents types d'activités de production, surtout l'agriculture et l'élevage, sur le même espace. Ces tensions alimentent depuis la fin du XXe siècle des conflits latents qui dégénèrent en violences ouvertes ces dernières années.²²

B. *La crise du pastoralisme*

Si toutes les communautés de la zone exondée souffrent des conséquences des changements environnementaux, les éleveurs – majoritairement peul – sont les plus affectés. Ils ont subi, plus que les autres, les conséquences des sécheresses des années 1970-1980 qui ont décimé une grande partie du cheptel de la zone exondée. L'absence de politique adéquate de soutien de la part de l'Etat a rendu la reconstitution du cheptel à la fois longue et complexe. De leur côté, les agriculteurs – dont beaucoup de Dogon – ont également souffert des sécheresses, mais depuis les années 1990, la tendance globale est à la hausse des niveaux de production.²³ D'ailleurs, les autorités ont eu tendance à appuyer des politiques de développement favorables aux agriculteurs sédentaires plutôt qu'aux éleveurs nomades, souvent assimilés à un monde obsolète et figé sur la pratique d'une transhumance transfrontalière moins compatible avec les lois et règlements des Etats.²⁴

Cette absence de soutien de la part du gouvernement et des bailleurs internationaux s'explique également par la faible représentation des éleveurs nomades à l'échelle locale et nationale.²⁵ Même s'ils ont développé divers mécanismes d'adaptation face à la crise, tels que la sédentarisation, la pratique de l'agro-pastoralisme et une transhu-

²² Selon les données sur les cas de conflits fonciers traités par la Cour d'appel régionale de Mopti entre 1992-2009, les conflits les plus fréquents opposent des agriculteurs entre eux, avec 573 cas, soit 69,9 pour cent. Ensuite, viennent les conflits opposant agriculteurs et éleveurs, 100 cas (12,2 pour cent). Puis les conflits entre pêcheurs et agriculteurs, 63 cas (7,7 pour cent), etc. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs se traduisent souvent par des conflits entre communautés dogon et peul, ou bambara et peul. Tor Arve Benjaminsen, Koffi Alinon, Halvard Buhaug et Jill Tove Buseth, « Does climate change drive land-use conflicts in the Sahel? », *Journal of Peace Research*, vol. 49, no. 1 (2012).

²³ Briefing Afrique de Crisis Group N°154, *Le Sahel central, théâtre d'une nouvelle guerre climatique ?*, 24 avril 2020.

²⁴ Selon une étude de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS) au Mali entre 2000 et 2010, le sous-secteur de l'élevage a reçu moins de 8 pour cent des dépenses budgétaires allouées au secteur agricole. Pourtant, l'élevage constitue entre 25 et 33 pour cent du PIB agricole selon les années. « Élément de bilan du soutien public à l'élevage au Mali depuis Maputo », APESS, 2014.

²⁵ Les populations peul de la zone exondée ont été très peu représentées à l'Assemblée nationale malienne. Entre 2013 et 2019, un seul député sur les douze que compte la zone avait un patronyme peul. Lors de l'élection législative de 2020, aucun candidat peul n'a été élu dans la zone exondée. Parmi les douze députés élus, dix ont des patronymes dogon, et les deux autres ont des patronymes touareg et songhai. Voir Arrêt n° 2020-04/CC-EL du 30 avril 2020 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour de l'élection des députés. Cependant, le manque de soutien à l'élevage est tout de même relatif. Plusieurs projets de développement ont soutenu l'élevage dans la région de Mopti, y compris l'Opération de développement de l'élevage dans la région de Mopti (ODEM), et le Projet de développement de l'élevage au Liptako-Gourma (PDELG). Mais ces projets n'ont pas suffi à inverser l'impact négatif de la sécheresse. Pour plus de détails sur les échecs de l'ODEM, voir Mirjam de Bruijn et Han van Djik, *Arid Ways: Cultural Understandings of Insecurity in Fulbe Society* (Wageningen, 1995).

mance sur de longues distances, la situation économique d'une grande partie des nomades, largement peul, dans la région, s'est précarisée.²⁶ Dépouillés d'une grande partie de leur bétail, beaucoup sont devenus de simples bergers salariés élevant les troupeaux des sédentaires qui, à la faveur du surplus agricole et de la diversification de leur économie, ont investi dans le cheptel.

Alors qu'ils étaient la force politique et économique dominante de la région au XXe siècle, les Peul en sont devenus le segment le plus marginalisé. Moins scolarisés que les communautés sédentaires, notamment dogon, les communautés d'éleveurs nomades ont moins profité des opportunités professionnelles offertes par la diversification des économies et le développement de la fonction publique.²⁷ Ces évolutions ont creusé le fossé entre communautés nomades et sédentaires et suscité un climat local de rancœur.

C. La ruée vers la terre

La compétition pour l'accès au foncier s'est intensifiée à partir des années 1980, notamment autour des plaines du Seeno-Gondo, vastes espaces propices à l'agriculture et à l'élevage qui s'étendent des pieds de la falaise de Bandiagara jusqu'au Burkina Faso.²⁸ Ces plaines ont toujours suscité la convoitise à cause de leur richesse en pâturages et en espace agricole. Par le passé, l'abondance des terres facilitait une cohabitation plus ou moins pacifique. Cependant, sous l'effet combiné de l'accroissement démographique, de l'immigration des Dogon de la falaise vers la plaine, de la mécanisation de l'agriculture et de la sédentarisation d'anciens nomades appauvris, la demande foncière s'est considérablement accentuée au cours de ces dernières décennies.²⁹

Cette course à la terre a des effets déstabilisateurs, notamment l'accentuation des tensions entre agriculteurs et éleveurs.³⁰ La recherche de nouveaux espaces à cultiver a poussé des agriculteurs à occuper des réserves pastorales, des couloirs de passages des animaux et les alentours des puits. Leurs champs gênent le mouvement du bétail et l'accès aux pâturages et aux points d'eau. Cette pression foncière menace les pactes qui lient des communautés autochtones propriétaires des terres et des communautés

²⁶ Pour une analyse détaillée de la précarisation des nomades, voir Mirjam de Bruijn, « Rapports interethniques et identité. L'exemple des pasteurs peul et des cultivateurs hummbeebe au Mali central » in Y. Diallo & G. Schlee, *L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux* (Paris, 2000).

²⁷ En milieu nomade, l'école est souvent boudée, en partie parce qu'elle s'adapte mal aux exigences du style de vie nomade, notamment le calendrier de transhumance. Entretiens de Crisis Group, personnes issues de la zone exondée, Bamako, août et septembre 2019.

²⁸ Pour plus de détails sur certains des premiers cas de conflit foncier, voir « Arid ways : Cultural understandings of insecurity in Fulbe society », op.cit., p. 94-95.

²⁹ Par exemple, de nombreux habitants de Sangha, sur la falaise, sont descendus depuis des décennies sur la plaine du Gondo, à la recherche de terres à cultiver. Un habitant de Sangha décrit : « Nous, les gens de Sangha, avions des terres tout au long du pied de la falaise. Mais ce n'était pas suffisant. Nous avons donc essayé d'avoir plus. Dans les années 1960, mon père a donné quatre greniers à un esclave des Peul, un Guindo, en échange de 45 hectares dans la plaine, dans ce qui est aujourd'hui la commune de Madougou (cercle de Koro) ». Entretien de Crisis Group, Bamako, novembre 2019.

³⁰ Il faut noter qu'il y a de plus en plus de Dogon qui investissent dans l'élevage de bétail et deviennent « éleveurs » de facto, alors qu'un nombre croissant de Peul s'adonnent à l'agriculture. Entretiens de Crisis Group, personnes issues de la zone exondée, Bamako, août et septembre 2019.

allochtones non propriétaires, mais qui exploitent les terres des premières.³¹ Ainsi, dans la zone exondée, un nombre croissant de propriétaires autochtones demandent – souvent devant la justice – le déguerpissement des communautés allochtones qui occupent leurs terres depuis des générations.

Ces tensions foncières nourrissent des violences qui tendent aujourd’hui à prendre une dimension nouvelle avec la présence de groupes en armes rendant les conflits plus létaux. Le conflit entre le village peul de Sari et des Dogon de Dinangourou (cercle de Koro) est l’un des conflits fonciers les plus connus. En 2012, il a provoqué le massacre de plus de 40 Peul, la destruction complète du village et l’exil de plus de 200 Peul au Burkina Faso. D’autres conflits au centre de Koro, notamment à Karakindé et Bem-bé/Anagadia, dans la commune de Madougou, ont aussi alimenté la violence actuelle.³²

Au nord du cercle de Koro, un conflit oppose depuis des décennies les Dogon de Gondogourou aux Peul de Mbana. Dans cette zone, l’occupation par des agriculteurs dogon d’une réserve pastorale appelée Tolodié, sous contrôle peul, suscite des tensions entre les deux communautés. En 2002, ces tensions dégénèrent, poussant des Dogon à s’attaquer au village peul de Mbana, tuant au moins cinq personnes, y compris le chef du village.³³ Malgré plusieurs décisions de justice, le conflit n’est pas réglé. En 2017, les tensions resurgissent après l’implantation de groupes armés, composés principalement de Peul et de Dogon, qui donnent lieu à de nouveaux affrontements au cours desquels le chasseur Souleymane Guindo, fervent défenseur des « intérêts dogon » dans la zone, est assassiné. Sa mort contribue au déclenchement de violences qui finissent par embraser toute la région.³⁴

D. *La crise de gouvernance*

Si les tensions autour de la terre et des ressources naturelles dégénèrent, c’est aussi parce que les mécanismes de régulation des conflits – aussi bien coutumiers qu’étatiques – souffrent d’un manque d’efficacité et de légitimité. Par ailleurs, sans parvenir à réguler les contentieux liés à l’accès aux ressources ni à fournir d’autres services publics de façon adéquate, l’Etat s’est, en revanche, souvent illustré par des abus d’autorité.

Les mécanismes coutumiers de gestion des contentieux existent mais se révèlent souvent obsolètes dans un contexte d’intenses transformations de l’espace et des sociétés. Constitué de règles non écrites soumises à diverses interprétations, parfois imprécis dans la délimitation du foncier, le droit coutumier repose en outre sur des

³¹ Selon le droit coutumier, la terre appartient à la personne ou au groupe qui s’est installé en premier (ou est considéré comme tel). Toute personne qui s’installe par la suite doit demander l’autorisation auprès du premier venu pour occuper et cultiver la terre sous forme de prêts, souvent en échange d’une part symbolique des récoltes. Entretien de Crisis Group, expert en droit foncier malien, Bamako, août 2019.

³² Ces conflits, dont certains datent de plusieurs décennies, ont fait l’objet de procédures judiciaires mais n’ont pas trouvé de solutions pérennes. Guina Dogon, association qui œuvre pour la promotion de la culture dogon, a établi une liste des conflits fonciers les plus connus de la zone exondée, dont Crisis Group a obtenu une copie.

³³ Entretien de Crisis Group, notable de la chefferie peul de Mbana, août 2019.

³⁴ Entretien de Crisis Group, membres de Dana Ambassagou, août et octobre 2019.

principes comme la propriété communautaire de la terre qui discriminent les catégories les plus jeunes ou vulnérables, les migrants et les femmes.³⁵

De leur côté, les autorités centrales tentent aussi de réglementer l'accès à la terre, mais leurs interventions se révèlent souvent incohérentes et en inadéquation avec la réalité de l'appropriation foncière.³⁶ Entre droit public et droit coutumier, le dualisme juridique crée de multiples problèmes qui rendent le jugement des contentieux fonciers particulièrement difficile. En 2006, le gouvernement a adopté une loi d'orientation agricole (LOA) qui a tenté d'harmoniser les deux sources de droit à travers la création des commissions foncières locales chargées de régler les contentieux fonciers. Ces commissions ont un impact mitigé, car, en leur sein, c'est toujours le droit coutumier, caractérisé par tous les manquements cités plus haut, qui prévaut.³⁷

De manière plus générale, la présence de l'Etat malien a toujours été insuffisante dans les zones rurales périphériques, y compris dans la zone exondée. Les services publics, tels que les écoles, les centres de santé et les tribunaux sont en quantité largement insuffisante par rapport aux besoins. En outre, les populations locales font peu confiance aux agents et institutions étatiques, qu'ils perçoivent comme prédateurs et corrompus.³⁸

La justice est sans doute l'un des domaines où la mauvaise gouvernance est la plus décriée. Son dysfonctionnement est autant attribuable aux comportements prédateurs de certains magistrats qu'au manque de moyens et à la complexité de certaines législations, notamment en droit foncier.³⁹ Ainsi, l'ambiguïté des textes explique parfois les décisions contradictoires des juges, que les justiciables locaux assimilent à de la corruption.

Non seulement l'Etat peine à convaincre de son utilité, mais ses représentants, notamment les porteurs d'uniforme (gendarmes et agents des eaux et forêts), sont à l'origine de nombreux abus contre les populations. Dans leur fonction de maintien de l'ordre, de police des marchés ruraux et de protection de l'environnement, ces « corps habillés » sont souvent accusés de collecter indûment taxes et amendes. Ils sont également accusés d'abus dans l'application de la loi, qui du reste demeure mal

³⁵ Moussa Djiré et Amadou Keita, « Cadre d'Analyse de la gouvernance foncière au Mali : rapport final », Bamako, novembre 2016.

³⁶ Le droit foncier public ne reconnaît que les propriétaires détenteurs de titre foncier, alors qu'une grande majorité des terres est acquise selon les règles coutumières. Très peu de propriétaires ont un titre foncier car la procédure d'acquisition est longue et compliquée. Les droits de la grande majorité de propriétaires fonciers sont uniquement garantis par la coutume, d'où le recours assez systématique aux autorités coutumières en cas de litige, au détriment de la justice publique. Entretien de Crisis Group, expert en droit foncier malien, Bamako, août 2019.

³⁷ Téssougé Moussa et Dembélé N'dji, « Les organisations foncières coutumières à l'épreuve de la décentralisation : le cas du pays Dogon dans le cercle de Bankass (Mali) », Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique, septembre 2017.

³⁸ Mamadou Bodian et al., « The Challenges of Governance, Development and Security in the Central Regions of Mali », *SIPRI*, mars 2020; « 6^e tour de l'Afrobaromètre, Enquête au Mali 2014 : Résumé et Résultats », Afrobaromètre et Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT), 2014.

³⁹ Chacun des quatre cercles de la zone exondée ne dispose que d'instances de justice de paix à compétence étendue, où un seul juge assure les fonctions d'instruction, de poursuite et de jugement, avec des ressources humaines et matérielles de fonctionnement très limitées. Entretien de Crisis Group, ancien juge de paix à Koro, septembre 2019.

connue des populations locales. Le mécontentement né de ces abus est à la base de la mauvaise réputation de l'Etat et parfois de son rejet.⁴⁰

Depuis le début de la crise de 2012 et plus encore depuis l'embrasement des violences après 2017, la présence de l'Etat semble s'amoinrir un peu plus dans la zone exondée. Dans les régions rurales où l'Etat est, sinon absent, du moins apathique, différents groupes armés locaux étendent leurs prérogatives en matière de sécurité, de justice et même de fiscalité. Les chefs des villages, les maires, les préfets et sous-préfets sont présents, mais leur autorité est réduite ou assujettie à celle des « hommes en armes ». A mesure que la situation perdure, les populations s'habituent à la présence de nouveaux acteurs de gouvernance et, par conséquent, à l'absence de l'Etat, dont l'éventuel retour apparait de plus en plus compliqué.⁴¹

⁴⁰ Entretien de Crisis Group, activiste peul originaire de Dioungani au nord de Koro, acteur politique local de Baye au sud de Bankass, Bamako, juillet et septembre 2019.

⁴¹ Comme l'affirme un ancien Premier ministre : « Le constat est qu'avec la crise actuelle, l'Etat est en train de s'effacer progressivement aux yeux des populations locales, tout comme à mesure que la crise perdure, les autorités à Bamako s'éloignent et perdent le sens des réalités du terrain, qui évoluent constamment ». Entretien de Crisis Group, Bamako, décembre 2019.

IV. Militarisation et communautarisation du conflit

La montée des tensions dans la zone exondée a créé un terreau fertile à l'émergence de groupes armés : les groupes affiliés aux mouvements jihadistes du centre du Mali, notamment la Katiba Macina ; le mouvement d'autodéfense dogon Dana Ambassagou ; et des groupes d'autodéfense peul.

Si, à l'origine, ces groupes commettent des violences localisées, celles-ci évoluent vers des affrontements de grande échelle opposant des communautés entières de Peul et de Dogon. Les groupes armés contribuent à nourrir la dimension communautaire du conflit par leur discours et leurs pratiques. De chaque côté, ils tendent à isoler les communautés les unes des autres en imposant des embargos sur la communauté adverse. Ils exercent de plus en plus une violence ciblée selon l'ethnicité, sans distinction d'âge ou de sexe. Ils s'en prennent même à ceux qui, parmi leurs communautés, s'opposent à la communautarisation du conflit, les accusant de collusion avec l'ennemi.⁴²

Le degré de communautarisation du conflit varie pourtant d'une zone à l'autre. Elle apparaît plus forte au nord et au centre de Koro, à Mondoro, commune située au sud de Douentza, au centre et au sud de Bankass et dans certaines zones autour de Bandiagara. Dans ces zones, des personnes sont souvent exécutées sur la base de leur appartenance ethnique peul ou dogon.⁴³ La majorité des communautés de ces zones se sont retirées dans leurs zones d'influence respectives.

A. *Les jihadistes : du discours rassembleur à la violence communautaire*

Dès 2012, alors que des jihadistes venus du nord du Mali se dirigent vers le centre du pays, de nombreux Peul nomades de la zone exondée se joignent à eux. Plusieurs raisons l'expliquent : le sentiment de frustration vis-à-vis de l'Etat, les tensions avec d'autres groupes nomades, notamment des touareg qui ont rejoint le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), ainsi que le désir de renverser une tendance économique et politique qui les marginalise au profit des populations sédentaires.⁴⁴

A partir de 2015, la création du groupe jihadiste Katiba Macina donne un coup d'accélérateur à l'enrôlement des Peul de la zone exondée.⁴⁵ Solidement implantée dans la région du delta intérieur du fleuve Niger, à forte dominance peul, la Katiba Macina attire des sympathisants issus de la zone exondée, en particulier parmi les nomades peul, en jouant de dynamiques très locales : tensions intracommunautaires, conflits fonciers entre communautés nomades et sédentaires, et instrumentalisation

⁴² Par exemple quand le village dogon de Sogou, dans la commune de Kassa, a refusé l'implantation d'un camp de Dana Ambassagou, la milice a imposé un embargo sur le village pendant une période de 29 jours et une rançon de 1 800 millions de FCFA (3 000 dollars). Entretien de Crisis Group, activiste dogon originaire de la commune de Kassa, septembre 2019.

⁴³ Voir « Combien de sang doit encore couler ? », Human Rights Watch, février 2020.

⁴⁴ Entretien de Crisis Group, ancien jihadiste du cercle de Douentza, Bamako, 2016.

⁴⁵ Pour plus de détails sur l'implantation des jihadistes au centre du Mali et en particulier sur la Katiba Macina, voir le rapport de Crisis Group, *Parler aux jihadistes au centre du Mali*, op. cit.

de groupes allochtones appauvris depuis les grandes sécheresses sahéliennes.⁴⁶ Si la majorité des jihadistes de la zone exondée sont issus des populations peul, un certain nombre de Dogon les rejoignent également.⁴⁷

Pourtant, en instrumentalisant les logiques locales, les groupes jihadistes sont également entraînés dans des conflits qui ne figurent pas nécessairement parmi leurs priorités.⁴⁸ Ainsi, des combattants de la zone exondée qui avaient rejoint le fondateur de la Katiba Macina, Hamadou Koufa, dans le delta intérieur ont fait pression sur lui pour que son groupe protège leurs communautés quand celles-ci étaient menacées par les groupes de chasseurs dogon. Certains jihadistes peul, notamment ceux originaires du Seeno (plaines sableuses à l'est et au sud-est du plateau de Bandiagara, entre Bankass et le sud de Koro) ont quitté, au moins provisoirement, le fief de la Katiba Macina dans le delta depuis 2019 pour aller combattre les groupes de chasseurs qui menacent leurs communautés.⁴⁹

Si les dirigeants jihadistes se disent opposés à la violence intercommunautaire, ils sont, en pratique, contraints de s'y impliquer de plus en plus. Au départ, ils rejettent clairement le discours ethnique et les violences entre communautés, soulignant que leur objectif premier était l'instauration de la Charia pour tous.⁵⁰ Cependant, ils n'exercent pas un plein contrôle sur ceux qui, parmi leurs combattants, participent à ces violences, soit pour protéger leurs communautés, soit pour s'attaquer aux villages dogon. Par conséquent, le discours des dirigeants jihadistes a évolué.⁵¹ Il assume aujourd'hui plus clairement une identité peul et s'engage davantage dans la défense de ces communautés contre les attaques des chasseurs, par ailleurs accusés par les jihadistes de se ranger du côté de l'Etat malien.⁵²

⁴⁶ Entretiens de Crisis Group, personnes originaires de Mondoro, Koro et Bankass, août, septembre et novembre 2019, Bamako.

⁴⁷ En avril 2020, une vidéo est relayée sur les réseaux sociaux et dans les médias, dans laquelle un jihadiste identifié sous le nom de Oumar Ongoiba, entouré d'autres militants armés, prêche auprès de dizaines de civils en dialecte dogon. Voir « Mali : Oumar Ongoiba, le nouveau visage dogon des djihadistes liés à Al-Qaeda dans le centre », *Nord-Sud Journal*, 24 avril 2020.

⁴⁸ Rapport de Crisis group, *Parler aux jihadistes*, op. cit.

⁴⁹ Entretiens de Crisis Group, responsables communautaires et associatifs peul issus du Macina et de Bankass, Bamako, août, septembre et novembre 2019.

⁵⁰ Rapport de Crisis Group, *Parler aux jihadistes*, op. cit.

⁵¹ Entre 2015 et 2018, les premiers messages de Koufa et de ses partisans visaient à dépasser les clivages ethniques pour former une large coalition des communautés du centre du Mali autour de l'objectif du jihad et de la Charia. En septembre 2018, Koufa rompt avec ces messages pour adopter un discours à teneur ethnique, sans doute sous l'influence du Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, GSIM) qui semblait à ce moment-là chercher à attirer davantage de combattants issus de ces groupes, et appelle tous les Peul d'Afrique à rejoindre le jihad. Depuis mars 2019, il soutient un engagement de plus en plus prononcé des jihadistes dans le conflit local à caractère communautaire au centre du Mali. Rapport de Crisis Group, *Parler aux jihadistes*, op. cit.

⁵² Dans un message audio, Koufa justifie ainsi l'engagement des jihadistes contre les chasseurs : « L'Etat a armé les chasseurs traditionnels pour nous faire la guerre à sa place. Lorsque ceux-ci ont échoué, ils se sont attaqués à la communauté peul pour nous exterminer, selon eux, sachant que la majeure partie de nos combattants viennent de ces communautés... C'est les chasseurs qui se sont attaqués aux villages peul, et nous avons décidé de soutenir ces derniers parce qu'ils sont victimes d'injustice ». Il ajoute : « Nous assistons les Peul parce que c'est à cause de nous qu'ils sont massacrés ». Enregistrement audio en possession de Crisis Group, septembre 2019.

Plus récemment, les conflits locaux ont également pesé dans la recomposition des groupes jihadistes présents dans la zone exondée. Au départ, la majorité des jihadistes de la zone exondée opérait au sein de la Katiba Macina, affiliée au Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, GSIM) et donc au réseau al-Qaeda.⁵³ Mais, depuis quelques mois, des divergences autour de l'accès au *bourgou* (pâturage spécial qui pousse dans le delta et qui est très convoité par les éleveurs) entre les jihadistes autochtones du delta et ceux issus des communautés allochtones, notamment du Seeno, ont amené une partie de ces derniers à se désolidariser de la Katiba Macina pour se rapprocher d'un réseau affilié à l'Etat islamique. Ce dernier bénéficie des luttes d'influence entre dirigeants des branches locales de la Katiba Macina et affirme, par conséquent, sa présence dans la zone. Il séduit également des miliciens locaux impliqués dans les attaques contre des civils dogon et dans le vol de bétail.⁵⁴

B. *Le groupe d'autodéfense Dana Ambassagou*

Le groupe d'autodéfense dogon Dana Ambassagou a joué un rôle central dans l'escalade de la violence dans la zone exondée. Créé fin 2016, Dana Ambassagou se présente comme une force d'autoprotection de la communauté dogon contre les attaques de groupes armés, au départ essentiellement jihadistes.⁵⁵ Il s'agit d'une fédération de camps de défense installés à proximité des villes et des villages où se concentrent les communautés dogon. Elle recrute principalement les *dozo* ou chasseurs traditionnels, considérés dans la culture dogon comme les « maitres de la brousse », détenteurs de pouvoirs occultes et protecteurs de la communauté. Mais elle a aussi accueilli de nombreux autres combattants issus d'horizons divers, y compris des bandits et des miliciens dogon venus de la sous-région, en particulier de Côte d'Ivoire.⁵⁶ Tout en critiquant l'incapacité des forces maliennes à assurer la protection des populations civiles, Dana Ambassagou se positionne au départ comme un allié de l'Etat contre les groupes jihadistes.⁵⁷

La création de Dana Ambassagou fait plus précisément suite à l'assassinat par les jihadistes d'un chasseur dogon de grande renommée, Théodore Somboro, en octobre

⁵³ D'autres jihadistes dans cette zone opèrent au sein de la Katiba Serma et de Ansaroul Islam, deux mouvements jihadistes affiliés au GSIM ou proches de lui et dont les bases respectives se trouvent au sud de Douentza et au nord du Burkina Faso, à la frontière sud de la zone exondée.

⁵⁴ Entretiens de Crisis Group, activistes peul originaires de Koro et Bankass, Bamako, novembre 2019 ; via messagerie Whatsapp, avril 2020.

⁵⁵ Entre septembre et octobre 2015, plusieurs villages dogon du cercle de Koro, dont Douana-Pen, Saberé et Bih, sont attaqués par des jihadistes qui visaient principalement les forces de défenses et de sécurité mais aussi leurs collaborateurs locaux. Voyant la menace jihadiste grandir, les villages environnants dont Am, Bonto, Bondo, Omo et Kiri ont décidé d'installer des camps de vigilance. Ce sont les premiers camps qui plus tard constitueront Dana Ambassagou. Entretiens de Crisis Group, membre de Dana Ambassagou, Bamako, août et septembre 2019.

⁵⁶ Entretiens de Crisis Group, membres de Dana Ambassagou et de Dana Atem, août et septembre 2019.

⁵⁷ La carte que Dana Ambassagou délivre à chacun de ses membres porte l'emblème et la devise de la République du Mali, même si ces cartes ne sont pas officiellement reconnues par les autorités maliennes. Entretien de Crisis, membre de Dana Ambassagou, août et septembre 2019.

2016.⁵⁸ A l'époque, un groupe de Dogon résidant à Sévaré, parmi lesquels des hommes d'affaires et d'anciens miliciens issus de Ganda Izo (un groupe armé né vers 2008 dans la région de Gao et qui a activement participé aux côtés de l'armée malienne à la lutte contre l'insurrection jihadiste de 2012), entreprennent de réunir les chasseurs dogon sous la bannière d'un seul mouvement, se donnant pour mission de protéger ce qu'ils appellent « le pays dogon ». ⁵⁹ Cependant, Dana Ambassagou ne fait pas l'unanimité au sein des communautés et villages dogon. ⁶⁰

Initialement, Dana Ambassagou se dit opposé uniquement aux jihadistes accusés de semer la terreur en milieu dogon. Cependant, le fait que les jihadistes soient en majorité d'ethnie peul conduit les membres de Dana Ambassagou à dénoncer la complicité des civils peul avec les jihadistes et à pratiquer l'amalgame. A partir de 2018, les organisations de la société civile peul, mais aussi plusieurs rapports d'organisations de défense des droits humains, accusent Dana Ambassagou d'être responsable d'attaques meurtrières visant des civils peul. ⁶¹

La direction du mouvement est scindée en deux : une branche militaire, dont l'état-major est dirigé par Youssouf Toloba, un chasseur *dozo* et ancien milicien de Ganda Izo ; et une branche politique censée servir d'interface avec le monde extérieur, dirigée par Mamadou Goudienkilé, un ancien militaire. Les deux branches, politique et militaire, sont basées près de Bandiagara. ⁶² La branche militaire concentre l'essentiel

⁵⁸ Dans un enregistrement audio attribué à Théodore Somboro, ce dernier déclare qu'il agonise suite à une attaque : « Je suis mort pour le pays, surtout pour les Dogon, les Dafing, les Bobo, les Bambara, tous les noirs. Mes parents chasseurs, vengez-vous ! Rentrez dans les villages peul, tuez tout le monde. C'est eux les complices. C'est eux qui m'ont tué. Je me confie à vous ». Enregistrement audio en possession de Crisis Group, octobre 2016.

⁵⁹ L'appellation « pays dogon » fait référence à la zone de concentration de la population dogon, notamment les quatre cercles de la zone exondée (Bandiagara, Bankass, Douentza et Koro). Utilisée dans les ouvrages d'anthropologie, cette appellation est aujourd'hui source de controverses. Des Dogon l'utilisent pour justifier leurs droits historiques sur le territoire. Les Peul la rejettent, considérant qu'elle n'a pas fondement historique et qu'elle nie l'appartenance de leur communauté au même territoire. Un Peul de Bankass estime qu'« en insistant sur ce nom, “ pays dogon ”, les Dogon veulent faire de notre territoire ce que les Touareg ont fait de l'Azawad ». Entretien de Crisis Group, Bamako, septembre 2019.

⁶⁰ Certains villages marqués par des tensions foncières entre sous-groupes dogon ont refusé d'adhérer à Dana Ambassagou. C'est le cas par exemple de certains villages de Koporo-Pen, au sud de Koro. Entretien de Crisis Group, ancien élu de Koro, Bamako, avril 2019.

⁶¹ « Dans le centre du Mali, les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme », Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), novembre 2018 ; « Avant, nous étions des frères : exactions commises par des groupes d'autodéfense au centre du Mali », Human Rights Watch (HRW), décembre 2018 ; « Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali », Assemblée générale des Nations unies, janvier 2019.

⁶² Youssouf Toloba est issu d'une famille de chasseurs traditionnels. Il a appartenu à Ganda Izo, un groupe armé particulièrement actif lors de la crise de 2012. Mamadou Goudienkilé est un capitaine de l'armée malienne à la retraite. Il est chef politique et président de la coordination nationale du mouvement. Jusqu'à récemment, Marcelin Guenguéré, un ancien dirigeant du mouvement étudiant, était le porte-parole du mouvement. Mais une décision de Youssouf Toloba en date du 6 janvier 2020 l'a démis de sa fonction de porte-parole. Crisis Group est en possession d'une copie de la décision de Dana Amassagou.

du pouvoir. La relation avec la branche politique est souvent tendue.⁶³ Dana Ambassagou a réussi à fédérer la majorité des camps de défense villageois, même si le degré de contrôle que le groupe exerce sur chacun varie d'un camp à l'autre.

Dana Ambassagou finance ses activités en grande partie grâce aux taxes et rançons que le mouvement prélève auprès des villageois et, sans doute, grâce aux pillages des villages et hameaux qu'ils attaquent. Le mouvement fixe fréquemment les montants et la quantité de vivres que chaque village doit fournir en échange de sa protection.⁶⁴ Il reçoit aussi des dons de la part des Dogon résidant dans les grandes villes du Mali ou de la diaspora. Au-delà des missions de protection, le mouvement exerce une forme de gouvernance rudimentaire en assurant des formes de justice locale et parfois la distribution d'aide humanitaire.⁶⁵

Des liens existent entre les autorités maliennes et Dana Ambassagou, mais ce dernier n'est pas une création du gouvernement ni un simple auxiliaire des forces de sécurité. La relation avec les autorités est passée par plusieurs phases. Jusqu'en 2018, elle est faite de collaborations de plus en plus étroites.⁶⁶ Des chasseurs dogon servent d'éclaireurs et d'informateurs aux militaires maliens opérant dans la zone. La coopération s'est ensuite faite plus ambitieuse. Il semble que le gouvernement de l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubèye Maiga (décembre 2017–avril 2019) ait élaboré un plan associant Dana Ambassagou aux efforts de sécurisation et de lutte contre le terrorisme. Ce plan n'a jamais été rendu public, mais Youssouf Toloba a reconnu son existence.⁶⁷

A partir du début de l'année 2018, la dénonciation par des organisations internationales des abus commis par Dana Ambassagou contre des civils crée des tensions entre le mouvement et le gouvernement. Dès juillet 2018, des militaires brûlent des dizaines de motos appartenant aux combattants de Dana Ambassagou, les accusant de ne pas respecter l'interdiction de port d'armes et de circulation à moto décrétée

⁶³ Ainsi, une tension entre les branches politique et militaire en 2018 a conduit à la scission du mouvement et à l'émergence de Dana Atem, un autre groupe d'autodéfense dogon de moindre envergure. Entretien de Crisis Group, membre fondateur de Dana Atem, Bamako, août 2020.

⁶⁴ Selon un villageois de la commune de Kassa, entre 2017 et 2019, Dana Ambassagou a exigé de son village le paiement d'un montant équivalent à 7 millions de francs CFA en espèces et en nature. Selon lui, la dernière contribution était de 250 000 francs CFA, cinq sacs de mil et un sac de riz. Un ancien dirigeant de Dana Ambassagou justifie ces réquisitions : « Il faut que les populations comprennent que la gestion d'une guerre est très couteuse. Il faut nourrir les combattants, et les soigner en cas de blessure, leur acheter les munitions... Le rôle des combattants c'est d'accepter de mourir pour protéger la communauté. Il appartient à cette communauté de soutenir les combattants financièrement et matériellement. » Entretiens de Crisis Group, Bamako, juillet et septembre 2019.

⁶⁵ Entretien de Crisis Group, élu local de Bandiagara, Bamako, novembre 2019.

⁶⁶ Entretien de Crisis Group, ancien dirigeant de Dana Ambassagou, Bamako, septembre 2019. Crisis Group n'a pas corroboré les allégations selon lesquelles l'Etat a joué un rôle dans la création de Dana Ambassagou. Au contraire, plusieurs membres de la milice et des hauts cadres de l'Etat nient toute implication des autorités dans la création du mouvement. Entretiens de Crisis Group, ancien ministre, ancien membre du bureau politique de Dana Ambassagou, et ancien Premier ministre, Bamako, respectivement janvier, septembre, et décembre 2019.

⁶⁷ Dans un entretien récent, Youssouf Toloba regrette l'abandon par le gouvernement actuel de l'accord que son mouvement a signé avec le gouvernement précédent de Soumeylou Boubèye pour lutter contre le terrorisme et sécuriser la zone exondée. Bréhima Sogoba « L'accord entre nous et Soumeylou Boubèye Maiga n'a pas été respecté », *Indicateur du Renouveau*, 4 mai 2020.

par l'Etat.⁶⁸ Les relations entre Dana Ambassagou et le gouvernement se tendent davantage au lendemain du massacre du village peul d'Ogossagou en mars 2020, dans lequel le mouvement serait, selon certains, impliqué.⁶⁹ Sous la pression des partenaires internationaux et des associations peul, le gouvernement dissout le mouvement. Dana Ambassagou nie toute responsabilité dans ces attaques et refuse la dissolution tant que l'Etat malien ne sera pas en mesure de sécuriser les communautés dogon.⁷⁰ Le mouvement accuse même l'armée malienne d'avoir bombardé ses positions à trois reprises en 2018 et 2019.⁷¹

Paradoxalement, la pression du gouvernement malien et de la communauté internationale sur le groupe suscite un vaste mouvement de soutien à Dana Ambassagou de la part des mouvements associatifs dogon. Dana Ambassagou prend prétexte des attaques contre des villages dogon par de présumés assaillants peul, dont celle de Sobane Dah en juin 2019, pour justifier la continuation de son existence et consolider un peu plus son ancrage populaire.⁷²

C. Les groupes d'autodéfense peul

La violence perpétrée par Dana Ambassagou contre des civils peul pousse certains d'entre eux à s'organiser en groupes de vigilance pour protéger leurs villages, mais non sans difficulté.⁷³ En effet, les jeunes peul voulant rejoindre ces groupes d'autodéfense se trouvent pris entre deux feux. D'une part, les militaires maliens sont accusés d'assimiler tout peul portant une arme aux jihadistes, les rendant passibles d'arrestation, de désarmement forcé et parfois d'exécution extrajudiciaire.⁷⁴ D'autre part, pour les jihadistes, tout peul en arme qui vit dans leurs zones de contrôle et qui ne les rejoint pas constitue un danger potentiel, un éventuel ennemi qui pourrait collaborer avec l'armée ou les forces antiterroristes pour les combattre. Des personnalités peul influentes ont engagé des initiatives pour soutenir d'anciens miliciens ayant combattu au sein des groupes armés au Mali et à l'extérieur dans le but de constituer des groupes d'autodéfense peul non jihadistes.⁷⁵

⁶⁸ « Communiqué du mouvement Dan Na Amba Sagou », 14 juillet 2018, signé par Youssouf Toloba, fait à Toungoulou, cercle de Bandiagara.

⁶⁹ « Conclusions préliminaires de la mission d'enquête spéciale sur les graves atteintes aux droits de l'homme commis à Ogossagou, 23 mars 2019 », communiqué, Minusma, 2 mai 2019.

⁷⁰ Mohamed Naman Keita, « Dissolution de Dana Ambassagou : la réplique de Youssouf Toloba », *Le 22 Septembre*, 28 mars 2019.

⁷¹ F. Coulibaly, « Mali: le bombardement de sa base, le Dan Na Ambassagou accuse le gouvernement », *Le Fondement*, 16 septembre 2019.

⁷² Dans un communiqué rendu public le 10 juin 2019, le jour de l'attaque, Dana Ambassagou considère l'attaque de Sobane Dah comme « une déclaration de guerre » dont il prend acte, « rassure les populations de sa disponibilité à assurer davantage leur sécurité » et « invite tous les fils du pays dogon à la solidarité pour réussir... la survie de nos populations et de la liberté du pays dogon ». « Mali : communiqué Dan Na Ambassagou », *Maliactu.net*, 10 juin 2019.

⁷³ D'anciens miliciens tels que Oumar Aldjanna ou Hama Founé ont affirmé avoir constitué des milices peul au centre du Mali, mais ils peinent à donner la preuve de leur existence sur le terrain.

⁷⁴ Entretien de Crisis Group, activiste peul, Bamako, novembre 2019.

⁷⁵ La seule milice peul non jihadiste présente dans la zone exondée est celle dirigée par Sékou Allaye Bolly, membre du Mouvement de salut de l'Azawad, mouvement signataire de l'accord d'Alger, qu'il représente dans la région de Mopti. Le chef de file de ce mouvement définit ses objectifs en lien

Depuis les attaques d'Ogossagou en mars 2019, des dirigeants locaux de la communauté peul négocient à la fois avec les militaires et les jihadistes pour qu'ils acceptent la présence de groupes d'autodéfense dans les campements ou villages peul.⁷⁶ On constate de plus en plus la présence de personnes en armes dans les villages peul qui s'organisent pour protéger leurs communautés ou s'attaquer aux villages dogon. Les groupes jihadistes, qui s'impliquent aussi davantage dans les conflits locaux de la zone exondée, tolèrent de plus en plus leur présence. Les deux opèrent souvent côte à côte, au point qu'il est parfois difficile de faire la différence entre eux.⁷⁷ Ces groupes armés peul sont aussi souvent considérés comme responsables de plusieurs attaques visant des civils dogon. Leur montée en puissance, à partir de 2019, a coïncidé avec une augmentation substantielle des attaques de grande ampleur ciblant des villages dogon.⁷⁸

En d'autres termes, les groupes armés non jihadistes recrutant parmi les populations peul sont moins structurés et constituent une force moins importante que les jihadistes ou Dana Ambassagou. Il est difficile d'anticiper la manière dont ils pourraient évoluer, et leur avenir dans un éventuel processus de désarmement est incertain.

D. *Le rôle de la diaspora et des acteurs politiques*

L'intervention d'acteurs extérieurs au conflit, qu'il s'agisse d'acteurs politiques, de membres de la société civile, ou de membres des diasporas peul et dogon à l'étranger a contribué à renforcer une interprétation communautaire du conflit. Par ailleurs, l'instrumentalisation politique des violences, en particulier lors des élections présidentielles de 2018 et législatives de 2020, a polarisé les discours politiques et accentué la communautarisation du conflit.⁷⁹

Des membres de Tapital Pulaaku et Guina Dogon, deux organisations de promotion des cultures peul et dogon respectivement, ont joué un rôle controversé. Si les deux organisations prônent officiellement la retenue et la réconciliation entre Peul et Dogon, le discours de leurs dirigeants s'est souvent polarisé sous l'influence de leurs

avec le processus de désarmement, démobilisation et réintégration et refuse d'engager des offensives contre Dana Ambassagou ou pour la protection des Peul. Entretien de Crisis Group, dirigeant d'une milice peul du centre du Mali, Bamako, août 2019.

⁷⁶ Entretien de Crisis Group, chef de file communautaire peul originaire du sud de Bankass, impliqué dans ces négociations entre jihadistes et militaires, Bamako, novembre 2019.

⁷⁷ Entretien de Crisis Group, activiste peul originaire de Koro, Bamako, novembre 2020.

⁷⁸ Un activiste peul impliqué dans la mise en place des groupes de vigilance assume et justifie les attaques contre les civils dogon : « Nous avons dit à nos jeunes de faire exactement comme les miliciens dogon ; de s'attaquer aux femmes et enfants dogon de la même façon que Dana Ambassagou tue nos femmes et nos enfants ». Il ajoute : « Tant que les Dogon ne ressentent pas la douleur que nous ressentons en perdant les nôtres, ils n'arrêteront pas de nous attaquer ». Entretien de Crisis Group, Bamako, novembre 2019.

⁷⁹ Dans les zones concernées, les populations locales sont généralement capables de faire la différence entre les membres de la communauté adverse avec qui ils sont en conflit et ceux qui ne sont pas impliqués ou même ceux avec qui ils sont amis. Ces nuances disparaissent au fur et à mesure que des acteurs plus éloignés du conflit s'y impliquent, via les réseaux sociaux notamment. Entretien de Crisis Group, représentant de Tapital Pulaaku à Mopti, Sévaré, janvier 2019.

branches jeunes et plus fougueuses.⁸⁰ De même, des associations de jeunes Peul ou Dogon ont fortement contribué à polariser le débat à travers les réseaux sociaux, en ouvrant notamment des forums sur Facebook où des participants commentent sans filtre chaque attaque perpétrée.⁸¹ Des discussions houleuses et des messages de haine y prolifèrent quotidiennement. Ceux qui participent à ces débats ne sont pas nécessairement originaires de la zone exondée. Eloignés du conflit et s'informant largement à travers les réseaux sociaux, certains d'entre eux prônent un discours va-t-en-guerre sur une base ethnique.⁸²

Des acteurs politiques ont également joué la carte communautaire sur le terrain à des fins électorales. Lors de la campagne présidentielle de 2018, des responsables politiques locaux ont instrumentalisé les identités ethniques des candidats pour mobiliser les votes.⁸³ Plus récemment, lors des élections législatives de mars et avril 2020, des membres influents de Dana Ambassagou, dont l'ancien porte-parole Marcelin Guenguéré et l'activiste Hamidou Djimdé, fervent défenseur du mouvement dans les médias et sur les réseaux sociaux, se sont portés candidats aux élections dans la circonscription de Koro au nom d'une liste indépendante appelée « Le Mali qui bouge, Alliance Ama-Kéné ». Au cours de leur campagne, ces candidats ont joué sur l'antagonisme entre Dogon et Peul pour mobiliser le vote, en se présentant comme des chasseurs protecteurs des Dogon contre les Peul.⁸⁴ Ce discours a eu du succès ; la liste du « Mali qui bouge » a été élue dans le cercle de Koro à l'issue du second tour des législatives tenu en avril 2020.⁸⁵

⁸⁰ Les responsables de Tapital Pulaaku ont accusé la milice Dana Ambassagou de perpétrer un « génocide » contre la communauté peul. De son côté, un chef de file de Guina Dogon confié à Crisis Group : « La vérité c'est que le problème vient d'eux [les Peul]. Ce sont eux qui sont contre les Bambara à Djenné, contre les Bozo au Macina, contre les Tamashek à Ménaka ». Entretien de Crisis Group, Bamako, août 2019.

⁸¹ On en trouve des exemples sur des pages Facebook comme « Jeunesse Tapital Pulaaku-Mali » ou encore « Le Pays Dogon ».

⁸² Dans un enregistrement audio largement partagé sur les réseaux sociaux, un Dogon, se présentant comme Ibrahim Guindo, basé à Abidjan en Côte d'Ivoire, dit ceci : « Depuis le début du conflit, j'avais dit qu'il fallait exterminer les Peul du pays dogon. Il n'y aura jamais de paix sans cela... Tant qu'on n'exterminera pas les Peul du pays dogon il n'y aura jamais la paix... Tant qu'il restera un seul hameau peul dans le pays dogon, la paix vous sera *haram* [interdite]. Il faut le savoir et le comprendre ». Enregistrement audio en possession de Crisis Group.

⁸³ Ainsi lors du second tour qui a opposé Ibrahim Boubacar Keïta et Soumaila Cissé, des soutiens des candidats ont fait jouer le fait que Soumaila Cissé a un patronyme peul alors qu'Ibrahim Boubacar Keïta porte un nom manding, perçu comme plus proche des Dogon. Entretien de Crisis Group, ancien membre du bureau politique de Dana Ambassagou, Bamako, septembre 2019.

⁸⁴ Dans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, on voit Marcelin Guenguéré dire en langue dogon lors d'un meeting électoral : « C'est vrai que les chasseurs sont vos défenseurs, votez la liste que voici. Cet épervier [en référence à l'emblème de leur liste] n'est pas un épervier qui prend les poussins, mais un épervier qui prend les Peul... Votez l'épervier ! Si vous votez autre chose, vous êtes peul, et les chasseurs savent ce qu'ils doivent faire des Peul, que Dieu vous préserve ». Enregistrement vidéo en possession de Crisis Group, traduction obtenue dans Mamadou Sagara, « Appel au meurtre des peuls à Koro », Jeunesse Tapital Pulaaku-Mali, 25 avril 2020.

⁸⁵ Arrêt n° 2020-04/CC-EL du 30 Avril 2020 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour de l'élection des députés à l'Assemblée nationale.

En même temps, un nombre grandissant de villages peul et dogon refusent de céder à la rhétorique communautaire du conflit.⁸⁶ Non seulement, il existe des zones où Peul et Dogon continuent de cohabiter, mais on trouve davantage de villages dogon qui refusent l'implantation de camps de Dana Ambassagou et qui, pour se protéger des représailles de celui-ci, vont jusqu'à recourir aux combattants peul pour se protéger.⁸⁷ On assiste aussi à des cas de retours de villageois peul installés en milieu dogon et qui avaient fui suite aux violences.⁸⁸

L'importance de la dimension communautaire de la violence continue de faire débat : certains analystes la rejettent en soulignant que la violence n'est pas liée à un antagonisme entre les communautés. Des acteurs locaux répètent souvent que « les communautés n'ont pas de problèmes entre elles ». ⁸⁹ Pourtant, l'appartenance communautaire joue bien un rôle central dans la manière dont se mobilisent les groupes violents ainsi que dans la cristallisation de violences spécifiques à l'égard des civils. Alors qu'au début beaucoup rejetaient les discours bellicistes à base communautaire, la dynamique de communautarisation du conflit s'est progressivement imposée à un grand nombre d'acteurs.

⁸⁶ Certains villages dogon qui avaient connu un conflit communautaire d'ordre foncier dogon-dogon ont refusé d'adhérer à Dana Ambassagou. C'est le cas par exemple de certains villages de Koporo-Pen, au sud de Koro. Entretien de Crisis Group, ancien élu de Koro, activiste dogon originaire de Kassa, janvier et août 2019. Par ailleurs, des villages tels que Berdossou et Sogou (cercle de Koro) et Borko (cercle de Bandiagara) ont ouvertement refusé d'adhérer à Dana Ambassagou. En réaction, le mouvement a imposé des amendes et même attaqué des villageois. En juillet 2020, à Berdossou, des affrontements armés ont eu lieu entre Dana Ambassagou et des villageois dogon. Entretien de Crisis Group, activiste peul originaire de Diankabou, via messagerie Whatsapp, avril 2020.

⁸⁷ A Borko, les villageois ont refusé de payer les amendes de Dana Ambassagou. Face aux menaces du mouvement, les villageois dogon ont eu recours aux groupes armés jihadistes majoritairement peul pour les protéger. Un accrochage entre les deux groupes armés près du village en mars 2020 a fait plus de 100 morts. Entretien téléphonique de Crisis Group, habitant du nord de Koro, avril 2020.

⁸⁸ Dans le village de Deh (cercle de Bandiagara), la population peul a fui les violences. Récemment, elle est revenue s'installer sous la protection de la communauté dogon du village. Entretien téléphonique, habitant du nord de Koro, avril 2020.

⁸⁹ Entretien de Crisis Group, responsables de Guina Dogon et Tapital Pulaaku, Bamako, août 2019.

V. Initiatives gouvernementales et internationales pour sortir de la crise

Le gouvernement du Mali et ses partenaires internationaux, notamment la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma) déployée dans le centre du Mali, ne sont pas restés inactifs face à la montée des violences dans la zone exondée. Leurs actions se sont articulées autour de quatre axes majeurs : dialogue inclusif ; sécurisation et redéploiement de l'Etat ; désarmement et démobilisation et réhabilitation des groupes d'autodéfense et de tous les éléments armés souhaitant rejoindre le processus ; et enfin, lutte contre l'impunité. Afin d'apporter une réponse appropriée, le gouvernement a notamment créé un service administratif, le cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali, dirigé par le Premier ministre, pour coordonner les efforts politiques et militaires du gouvernement comme des partenaires internationaux.⁹⁰ Cependant, ces efforts ont jusqu'ici été peu concluants.

A. *Le dialogue au cœur du dispositif*

La promotion du dialogue entre communautés et entre groupes armés est depuis 2017 un élément central des initiatives de sortie de crise dans la zone exondée. Plusieurs acteurs, dont le gouvernement, des ONG de médiation, des organisations locales et des associations de ressortissants du centre du Mali, soutiennent de telles initiatives de dialogue en vue de promouvoir la paix. Cependant, mal coordonnées et souvent en concurrence, ces initiatives peinent à être efficaces.

Au sein du gouvernement, plusieurs ministères, y compris la primature, le ministère de la Réconciliation nationale et celui de l'Administration territoriale, ont engagé des actions de dialogue afin de trouver une issue aux conflits locaux dans la zone exondée. Dès 2017, le ministère de la Réconciliation nationale a mis en place la Mission d'appui à la réconciliation nationale (MARN), chargée de mettre fin au conflit et de faciliter un retour à la paix. Dans la région de Mopti, la MARN, à travers son équipe régionale d'appui à la réconciliation (ERAR) et des comités locaux, intervient dans les villages où se produisent des attaques pour apaiser les tensions entre groupes belligérants et entre leurs communautés.⁹¹ Le ministère de l'Administration territoriale (MAT), à travers le gouverneur et les préfets, organise de son côté des forums pour la paix, la réconciliation et le dialogue intercommunautaire. Entre avril et mai 2019, une quarantaine de rencontres de ce type ont été organisées dans les cercles et les communes de la région.⁹²

De son côté, l'ancien Premier ministre Boubou Cissé (avril 2019 – août 2020), à l'instar de son prédécesseur Soumeylou Boubèye Maiga, a multiplié les séjours dans la zone exondée en vue de faire avancer la paix grâce au dialogue intercommunau-

⁹⁰ Décret n°2019-0423/PM-RM du 19 juin 2019.

⁹¹ En mars 2018, l'ERAR de Mopti a mené plusieurs missions à Koro et Bankass pour promouvoir la paix et la cohésion entre Peul et Dogon. Entretien de Crisis Group, membre de l'ERAR de Mopti, Bamako, septembre 2019.

⁹² Entretien de Crisis Group, haut cadre du ministère de l'Administration territoriale, Bamako, octobre 2019.

taire. Son approche est différente de celles des ministères. Il a notamment initié des missions de réconciliation s'appuyant sur les élites issues de la zone mais basées à Bamako, ainsi que des personnalités locales. A partir de juillet 2019, ces missions ont sillonné les cercles de Koro, Bankass, Bandiagara et Douentza afin de chercher des pistes concrètes de sortie de crise dans les zones où le conflit local à base communautaire fait rage.⁹³ Une période d'accalmie temporaire en juillet et août 2019 a fait suite au passage de ces missions, mais elle semble être due en grande partie à la saison des pluies, qui correspond habituellement à une période d'apaisement. D'ailleurs, dès novembre, les violences ont repris.

Le gouvernement a aussi mandaté des ONG spécialisées dans la médiation pour faciliter le dialogue entre les communautés et entre les groupes armés. En particulier, le Centre pour le dialogue humanitaire (HD, selon le sigle anglais) a organisé plusieurs forums et réunions de concertation, dont certains ont débouché sur la signature d'accords de cessez-le-feu entre milices peul (non jihadistes) et dogon, ainsi que des accords entre chefs de villages peul et dogon du cercle de Koro.⁹⁴ Certaines de ces initiatives conduites par HD sont très localisées et demeurent souvent à l'échelle communale. Elles permettent aux acteurs locaux de s'investir durablement jusqu'à aboutir à des signatures de cessez-le-feu locaux entre groupes belligérants. C'est le cas par exemple des accords de paix de Baye et Ouenkoro (cercle de Bankass) signés respectivement en juillet et août 2019. D'autres acteurs internationaux, dont la Minusma ou encore l'ONG Search for Common Ground, ont des équipes sur le terrain qui contribuent aux efforts de médiation entre les parties en conflit.⁹⁵

Des personnalités influentes originaires de la zone exondée ont créé la Commission d'organisation de la concertation familiale et sociale sur la crise du centre du Mali, à travers laquelle ils ont engagé des actions de médiation entre groupes armés peul et dogon. Grâce à leurs efforts, un accord de cessez-le-feu a été signé en juillet 2019 entre le porte-parole de Dana Ambassagou à l'époque, Marcelin Guenguéré, et le chef de milice peul, Sékou Bolly.⁹⁶ Cependant, cet accord a aussitôt été rejeté par le chef militaire de Dana Ambassagou, Youssouf Toloba, qui n'y était pas associé. Il n'a donc pas eu d'effet concret sur le terrain.⁹⁷

⁹³ Les missions de réconciliation du Premier ministre Boubou Cissé se sont déroulées entre juillet et août 2019. Elles étaient pilotées par deux personnalités influentes de la zone exondée : l'opérateur économique Saydou Natoumé, côté dogon, et le banquier Babaly Bah, côté peul. Elles ont mobilisé des équipes mixtes dogon et peul composées d'élus locaux et nationaux, d'acteurs de la société civile et de notables des communautés. Ces équipes ont séjourné dans les localités de la zone exondée pour lancer une dynamique de dialogue intercommunautaire. Mais, n'ayant duré que quelques jours et n'étant pas suivies d'actions concrètes, ces missions n'ont pas eu d'impact durable sur la violence. Entretien de Crisis Group, membres des missions de réconciliation, Bamako, janvier, août et septembre 2019.

⁹⁴ Rapport de Crisis Group, *Parler aux jihadistes*, op. cit.

⁹⁵ La Minusma, en collaboration avec les ERAR, a conduit des processus de médiation dans la zone, notamment à Diankabou et Dioungani dans le cercle de Koro. Entretien de Crisis Group, agent de la Minusma, octobre 2019.

⁹⁶ Communiqué conjoint de Marcelin Guenguéré et Sékou Bolly, le 1er juillet 2019 à Sévaré.

⁹⁷ Entretien de Crisis Group, membre de la commission d'organisation de la concertation familiale et sociale sur la crise du centre du Mali, Bamako, août 2019.

Malgré l'implication de différentes parties prenantes dans les actions en faveur du dialogue, celles-ci font face à plusieurs obstacles et leur impact global reste mitigé. D'abord, les initiatives de dialogue sont censées être complémentaires, mais elles sont engagées par divers acteurs ayant des visées différentes. Elles souffrent d'un manque de coordination et semblent souvent se faire concurrence.⁹⁸ Par exemple, les initiatives engagées par la MARN et le MAT se déroulent souvent dans les mêmes localités et s'appuient sur les mêmes acteurs locaux, mais avec un niveau de coordination minimal entre elles. Souvent, il semble que ces initiatives cherchent à servir les visées politiques concurrentielles des ministres en charge de ces deux départements plutôt qu'à insuffler une réelle dynamique de dialogue local.⁹⁹ Conscient de ces difficultés de coordination, le gouvernement, à travers le cadre politique de la gestion de la crise au centre du Mali, tente de reprendre la main sur ces initiatives de dialogue, afin de les harmoniser. Mais les résultats de ces efforts se font toujours attendre.

Ensuite, ces initiatives se limitent, en général, à des discussions entre les acteurs en conflit en vue de parvenir à une accalmie. Elles sont souvent épisodiques et rarement suivies d'actions concrètes visant à s'attaquer aux causes profondes du conflit. Par conséquent, même lorsqu'elles débouchent effectivement sur un cessez-le-feu, elles peinent à avoir un effet durable.

Enfin, la plupart des accords excluent les jihadistes ou ne les associent qu'indirectement. Les rares accords localisés, comme ceux de Baye et Ouenkoro, qui impliquent – quoiqu'indirectement – les jihadistes, semblent avoir permis de réduire la violence, au moins temporairement, contrairement aux accords qui les excluent.¹⁰⁰ Jusqu'à récemment, le gouvernement rejetait officiellement la possibilité de dialoguer avec les jihadistes, et la communauté internationale se montre quant à elle réticente à soutenir de telles initiatives.¹⁰¹ Depuis janvier 2020, le gouvernement a ouvert la porte à un dialogue avec les jihadistes maliens, mais il est encore trop tôt pour en déterminer l'impact sur le terrain.¹⁰²

⁹⁸ Selon un membre de l'équipe régionale de la MARN basé à Mopti : « Le dialogue est devenu un véritable marché public. Beaucoup d'acteurs se ruent dessus, parfois sans mandat et sans aucune légitimité, parce qu'il y a des financements, donc "il y a à boire et manger" là-dedans. Aujourd'hui, chaque rencontre communautaire se fait au nom du dialogue et de la réconciliation ». Entretien de Crisis Group, septembre 2019.

⁹⁹ Un haut cadre de la primature déclare : « Chaque ministre veut briller. Chacun veut être associé à telle ou telle action d'éclat ». Entretien de Crisis Group, Bamako, septembre 2019.

¹⁰⁰ Les niveaux de violence ont significativement baissé dans la zone de Baye et Ouenkoro, au deuxième semestre de l'année 2019, à la suite de la signature des accords. Entretien de Crisis Group, membre d'une ONG de médiation, septembre 2019.

¹⁰¹ Rapport de Crisis Group, *Parler aux jihadistes*, op. cit.

¹⁰² Ces accords visent, en général, à trouver un modus vivendi autour duquel les belligérants peuvent s'accorder pour cesser la violence, mais ils ne traitent pas des problèmes de fond. Les ONG de médiation critiquent les autorités maliennes, qui ne s'investissent pas dans le soutien à ces accords, alors qu'en redéployant les services de l'Etat et en garantissant l'impartialité et la probité de ses fonctionnaires après l'obtention de trêves locales, les autorités maliennes pourraient contribuer à pérenniser les processus de réconciliation entre les communautés. Entretien de Crisis Group, dirigeant d'une ONG de médiation, Niamey, février 2020. Pour la déclaration du président Keita sur le dialogue avec les jihadistes, voir Christophe Boisbouvier et Marc Perelman, « Le président malien IBK annonce un dialogue avec des chefs jihadistes », RFI, 10 février 2020.

De leur côté, les jihadistes n'attendent pas que l'Etat fasse le premier pas pour mettre en place leurs propres initiatives. Après avoir pris le dessus sur les chasseurs de Dana Ambassagou, notamment au nord de Koro, ils ont initié des discussions avec les notables locaux de la communauté dogon en vue du rétablissement d'une paix locale. Pour cela, les jihadistes posent leurs conditions aux villageois dogon, notamment : ne pas interférer dans le combat qui oppose les jihadistes à l'Etat malien ; déposer leurs armes ; renoncer aux actes de vengeance liés aux violences passées ; et ne pas réclamer la restitution des biens volés, en particulier le bétail. Plusieurs villages dogon des cercles de Koro et de Bandiagara ont accepté ces conditions qui permettent de lancer la saison des cultures, mais beaucoup d'autres rejettent encore ce qu'ils considèrent comme un diktat des jihadistes.¹⁰³

B. *Efforts de sécurisation*

Alors que le gouvernement poursuit le dialogue, il a fait de la sécurisation un axe prioritaire de sa stratégie de sortie de crise. Cette stratégie, incarnée dans le Plan de sécurisation intégrée des régions du centre (PSIRC), a été élaborée en 2017 et mise en œuvre à partir de février 2018. Elle vise à associer efforts de sécurisation, retour des services publics et actions de développement dans les régions du centre. Dès 2018, dans le cadre de cette stratégie, des forces de défense et de sécurité ont installé des bases avancées dans les zones les plus affectées par les violences, y compris à Diankabou, Dioungani et Dinangourou dans le cercle de Koro ; Sokoura, Baye et Diallasagou à Bankass ; et Mondoro à Douentza.¹⁰⁴ Ces nouvelles bases s'ajoutent à celles déjà existantes, notamment dans les chefs-lieux de cercles.

Cette dynamique de sécurisation se poursuit et s'intensifie. En juillet 2019, le gouvernement a annoncé un déploiement supplémentaire de 3 500 membres des forces de défense et de sécurité dans la zone.¹⁰⁵ En outre, en janvier 2020, le gouvernement a lancé une nouvelle opération militaire intitulée « Maliko », qui a pour objectif de reprendre le contrôle des territoires et d'imposer l'Etat de droit, notamment au centre du pays. Cependant, le renforcement des opérations militaires s'accompagne d'accusations d'exactions extrajudiciaires visant des civils, notamment peul. Les militaires assimilent souvent ces derniers à des jihadistes ou à des personnes qui collaborent avec les jihadistes.¹⁰⁶

Par ailleurs, depuis le lancement de cette opération, les forces armées ont abandonné plusieurs positions avancées pour se replier progressivement vers de grandes

¹⁰³ Entretiens de Crisis Group, activistes peul originaires du cercle de Koro, via messagerie Whatsapp, septembre 2020. Pour plus de détails sur les initiatives de paix conduites par les jihadistes, voir Célian Macé, « Au Mali, les jihadistes se font parrains de la paix », *Libération*, 21 septembre 2020.

¹⁰⁴ Entretien de Crisis Group, cadre du gouvernorat de Mopti, Mopti, janvier 2019.

¹⁰⁵ « Mali : Boubou Cissé annonce des mesures sécuritaires dans le centre », RFI, 8 juillet 2019. En novembre 2019, le président Keïta a annoncé qu'il était nécessaire d'opérer un changement stratégique dans l'action militaire pour privilégier l'action offensive. Voir Aissatou Diallo, « Mali : la nouvelle stratégie militaire annoncée est-elle à la hauteur des enjeux ? », *Jeune Afrique*, 15 novembre 2019.

¹⁰⁶ L'organisation HRW et la FIDH ont documenté plusieurs cas d'exactions extrajudiciaires commises par les forces de sécurité maliennes. Pour plus de détails, voir « Combien de sang doit encore couler ? », HRW, février 2020 ; et « Dans le centre du Mali les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme », FIDH, novembre 2018.

garnisons, y compris dans la zone exondée.¹⁰⁷ Ce repli signale sans doute un changement stratégique de la part d'un gouvernement qui choisit de ne plus disperser ses forces sur des positions immobiles difficiles à défendre, privilégiant plutôt une action militaire mobile et offensive à partir de bases plus importantes.¹⁰⁸ Si les forces armées maliennes tentent de revenir dans certaines des zones qu'ils ont abandonnées, ce changement de stratégie est une tentative de s'adapter à la pression des insurgés jihadistes, qui multiplient les attaques meurtrières contre des camps militaires avancés.

D'autre part, le plan de sécurisation s'est révélé inadapté à la crise dans la zone exondée. Elaboré pour faire face à la violence jihadiste, notamment dans le Macina (la partie inondée du delta intérieur du fleuve Niger), il ne tient pas suffisamment compte de la problématique des violences à base communautaire. Ce plan, censé constituer la réponse intégrée du gouvernement, est critiqué, y compris par une partie des autorités civiles en charge de le mettre en œuvre, qui déplorent l'accent trop fort mis sur les réponses sécuritaires dans le contexte d'une crise multidimensionnelle.¹⁰⁹ Les autres ministères qui devaient aussi intervenir pour améliorer la gouvernance et promouvoir le développement local ont été incapables de mettre en œuvre et de coordonner leurs actions locales en vue de mettre en place les volets non sécuritaires de la stratégie.¹¹⁰

Conscient de ces limites, le gouvernement a élaboré en décembre 2019, à travers le cadre politique de la gestion de la crise au centre du Mali, une nouvelle stratégie, la stratégie de stabilisation du centre du Mali (SSCM). Celle-ci se démarque du PSIRC en donnant plus d'importance aux dimensions politiques de la crise. Elle met notamment l'accent sur l'amélioration de la gouvernance afin d'établir un nouveau lien de confiance entre l'Etat et les populations.¹¹¹ Contrairement au PSIRC, elle se concentre moins sur l'aspect sécuritaire. La SSCM offre de meilleures perspectives que le PSIRC, mais, au vu du passé récent et des multiples engagements des autorités à redéployer les services de ce dernier sans concrétiser ses promesses, de fortes incertitudes demeurent quant à la capacité du gouvernement à traduire la nouvelle stratégie en actions concrètes.

¹⁰⁷ Fin janvier, les forces de défense et de sécurité se sont notamment retirées de leurs positions à Diankabou et Dioungani, deux zones où les violences contre les civils ont été importantes. En février 2020, le retrait de l'armée du village d'Ogossagou a permis à des assaillants suspectés d'être peul d'y commettre un second massacre. Voir « Le village d'Ogossagou dans le centre du Mali, cible d'une nouvelle attaque », *Le Monde* et AFP, 14 février 2020. D'ailleurs, le repli des forces de défense et de sécurité concerne aussi bien des postes avancés au centre que ceux du nord.

¹⁰⁸ En novembre 2019, le président Keïta a annoncé la nécessité d'un changement stratégique dans l'action militaire pour privilégier l'action offensive. Voir Aissatou Diallo, « Mali : la nouvelle stratégie militaire annoncée est-elle à la hauteur des enjeux ? », *Jeune Afrique*, 15 novembre 2019.

¹⁰⁹ Entretien de Crisis Group, haut cadre de la primature, Bamako, septembre 2019.

¹¹⁰ Selon un haut cadre de la primature, le PSIRC est plus un programme qu'une stratégie. Mais le problème le plus important est qu'il met trop l'accent sur l'aspect sécuritaire, et que son objectif prioritaire est la lutte contre le terrorisme. C'est pourquoi le ministère de la Sécurité était au cœur de sa mise en œuvre. Entretien de Crisis Group, Bamako, septembre 2019.

¹¹¹ « Stratégie de stabilisation du centre du Mali », Secrétariat permanent du cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali, décembre 2019.

Les nouvelles autorités de transition, issues du coup d'Etat du 18 août, n'ont pas encore dévoilé de plan particulier pour leur action dans le centre du pays.¹¹² Elles se sont limitées pour le moment à des déclarations générales contenues dans la feuille de route de la transition qui prévoit, pour les régions du centre et du nord du pays, de désarmer les milices d'autodéfense, de redéployer l'Etat, de promouvoir le dialogue entre les communautés, mais aussi d'engager un dialogue avec les « groupes radicaux maliens ».¹¹³ Ces déclarations ont déjà été faites par les précédents gouvernements. Il est encore trop tôt pour savoir quelles directions concrètes les autorités de transition vont suivre, d'autant que l'attention est encore largement concentrée sur le partage des responsabilités politiques à Bamako. Les autorités de transition ont l'occasion d'amorcer un virage ; pour cela, elles devraient rapidement consacrer une attention accrue à la région du centre, et à la zone exondée en particulier, où les violences sont certes moins importantes qu'il y a quelques mois, mais où rien n'est réglé durablement.

Du côté des forces internationales, la force onusienne de stabilisation a renforcé sa présence dans la zone exondée.¹¹⁴ En 2019, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté un mandat pour la Minusma dont une des priorités est la protection des civils au centre du Mali. Au cours de l'année 2019, la Minusma a lancé plusieurs opérations qui ont couvert les cercles de Bandiagara, Bankass et Koro, souvent en coordination avec l'armée malienne.¹¹⁵ Ces opérations combinent installation de bases opérationnelles temporaires et patrouilles mobiles. Elles visent à apaiser les tensions locales, décourager les belligérants, riposter en cas d'attaques et protéger les escortes de convois, notamment humanitaires.

Les responsables de la Minusma estiment que leurs efforts ont débouché sur une accalmie relative dans les zones concernées.¹¹⁶ Cependant, si le deuxième semestre de 2019 a été moins violent que le premier, cet apaisement ne semble pas dû exclusivement à la Minusma. Les opérations lancées par celle-ci ont certes eu des effets dissuasifs sur les milices armées, mais d'autres facteurs, comme les missions de réconciliation lancées par le Premier ministre Boubou Cissé ou la restriction des mouvements imposée par la saison des pluies (allant de juin à septembre), ont sans doute également contribué à ce calme relatif et temporaire.

¹¹² Après plusieurs mois de manifestations contre le régime du président Keïta animées par une coalition de partis d'opposition et de mouvements de la société civile, un coup d'Etat a renversé le président le 18 août 2020. Un Comité national de salut du peuple (CNSP), composé d'officiers, a d'abord pris le pouvoir. Moins d'un mois plus tard, des autorités de transition ont été mises en place au sein desquelles le CNSP conserve une influence importante.

¹¹³ « Feuille de route de la transition », 12 septembre 2020, document consulté par Crisis Group.

¹¹⁴ Depuis juin 2019, la Minusma a créé un Secteur Centre dans la région de Mopti. Ainsi la région de Mopti, au même titre que Gao, Tombouctou et Kidal, dispose d'un commandement propre ayant pour but d'améliorer la coordination des opérations de protection de civils. Voir « La force de la Minusma crée le Secteur Centre pour rendre efficace sa présence dans la région de Mopti », Minusma, 25 juin 2019.

¹¹⁵ Il s'agit notamment des opérations Folon 1 (janvier–mars 2019), Oryx 1 (mars–juin 2019), Oryx 2 (lancée en juillet 2019) et Buffalo (depuis décembre 2019). Pour plus d'informations, voir le site web de la Minusma.

¹¹⁶ Entretien de Crisis Group, haut responsable de la Minusma, Bamako, septembre 2019.

L'action de la Minusma est compliquée à plus d'un titre. Elle est d'abord contestée dans les zones dogon, en particulier depuis la publication de ses rapports d'enquête judiciaire sur les massacres d'Ogossagou, qui en imputent en partie la responsabilité aux combattants de Dana Ambassagou. En janvier 2020, plusieurs associations de Bandiagara et de Bankass demandent à la Minusma d'évacuer son personnel de la région.¹¹⁷ Ces associations accusent les forces onusiennes de jouer un double jeu, d'être responsables de viols et de collusion avec les jihadistes, mais elles ne fournissent pas de preuves crédibles étayant ces accusations.¹¹⁸ Ensuite, la récente pandémie de Covid-19 limite les capacités de rotation de la Minusma. Si la pandémie devait durer, elle pourrait compromettre la capacité des forces onusiennes à maintenir leur niveau de déploiement à l'intérieur du pays.

Dernier acteur sécuritaire majeur : l'opération Barkhane. Menée par l'armée française, elle conduit des opérations antiterroristes ponctuelles dans la zone exondée, mais n'y dispose d'aucune base.¹¹⁹ Seules ou en appui des forces maliennes et burkinabé, les forces françaises ont mené plusieurs opérations au cours desquelles des dizaines de jihadistes présumés ont été éliminés, mais cela n'a toutefois pas mis fin à la présence jihadiste ni aux violences locales qui y sont liées.¹²⁰ Barkhane intervient uniquement dans le cadre du mandat de lutte contre le terrorisme que s'est donné la France et qui identifie les jihadistes comme le seul ennemi à combattre.¹²¹ Cela limite délibérément l'implication de la force française dans des conflits d'ordre communautaire. Dans un contexte où tous les groupes armés se rendent coupables de violences à l'égard des civils, un tel positionnement est cependant difficile à tenir.

Ainsi, la non-implication de Barkhane vis-à-vis de Dana Ambassagou est interprétée par certains comme un parti pris contre les Peul.¹²² La France tient à rester à distance de conflits intercommunautaires qu'elle sait particulièrement difficiles à régler et qui dépassent le cadre du mandat antiterroriste de Barkhane. Cependant, si les violences de grande ampleur reprennent, la France pourrait avoir du mal à justifier le déploiement d'une force se préoccupant uniquement de mener des opérations antiterroristes à proximité d'une région où d'importants massacres de civils sont commis par d'autres acteurs.

¹¹⁷ « Lettre du conseil local et communal de la jeunesse du cercle de Bankass au préfet du cercle de Bankass », 3 janvier 2020. Voir aussi « Manifestation contre les Casques bleus au Mali : le gouvernement appelle au calme », RFI, 4 janvier 2020.

¹¹⁸ Ces manifestations contre la présence de la Minusma apparaissent dans un contexte général caractérisé par une montée en puissance du sentiment anti-français qui se propage partout au Mali et dans la sous-région. Voir Paul Lorgerie, « Au Mali le sentiment anti-français gagne du terrain », *Le Monde Afrique*, 10 janvier 2020.

¹¹⁹ La base la plus proche de l'opération Barkhane se trouve à Gossi, dans le Gourma, qui est une zone limitrophe de Douentza. Non seulement la zone exondée est en dehors de la zone d'intervention de Barkhane, mais il semble que les autorités maliennes aient longtemps souhaité limiter l'intervention de forces étrangères au centre du Mali. Entretien de Crisis Group, membre de l'opération Barkhane, Dakar, novembre 2018.

¹²⁰ « Barkhane : Opérations dans la région de Mopti », Ministère des Armées français, 20 février 2020.

¹²¹ La mission Barkhane consiste aussi à appuyer les forces maliennes dans leur combat contre les groupes jihadistes. Entretien de Crisis Group, ancien cadre français en service au Sahel, via messagerie Whatsapp, septembre 2020.

¹²² Un activiste peul perçoit l'intervention française contre le jihadiste comme une tentative d'affaiblir les Peul en faveur des milices dogon. « Si les Français luttent contre les terroristes, y a-t-il vraiment

C. Désarmer les milices

En dehors des efforts de dialogue et de redéploiement des forces de sécurité, le gouvernement a également engagé des efforts pour désarmer les groupes combattants, sans réel succès jusqu'ici. En décembre 2018, le gouvernement a demandé aux milices et aux chefs traditionnels d'enregistrer les combattants susceptibles de désarmer. Trois mois plus tard, le gouvernement a annoncé que 5 000 combattants issus des différents groupes armés du centre du Mali s'étaient déclarés disposés à désarmer et que, parmi eux, près de 400 avaient déposé les armes.¹²³ Beaucoup ont été cantonnés dans le camp de Soufouroulaye à 15 kilomètres de la ville de Sévaré, dans l'attente du lancement du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) qui n'a débuté qu'en février 2020, plus d'un an après le lancement de l'opération. Ce retard a poussé nombre de ceux qui avaient déposé les armes à les reprendre et à réintégrer les groupes armés.¹²⁴

En octobre 2019, le gouvernement a lancé un programme de réhabilitation communautaire visant à accueillir des personnes prêtes à désarmer volontairement. Son objectif était d'accueillir 3 387 combattants ou personnes armées susceptibles de rejoindre les milices.¹²⁵ Cependant, dans le contexte d'insécurité persistante où ni les forces de sécurité nationales ni les forces internationales ne semblaient en mesure de garantir la sécurité des personnes et des biens, les groupes armés refusaient de désarmer, se positionnant comme seuls protecteurs de leurs communautés. Par conséquent, à la fin novembre 2019, alors que la première phase du programme arrivait à son terme, seules 352 personnes s'étaient inscrites pour bénéficier des mesures de réinsertion.¹²⁶

En outre, au lendemain des attaques d'Ogossagou, en mars 2019, le gouvernement a ordonné le désarmement de toutes les milices, y compris, si nécessaire, par la force.¹²⁷ Il s'est abstenu de le faire jusqu'à présent, en grande partie par crainte des tensions, voire des affrontements que cela pourrait créer avec les groupes refusant de désarmer. L'inaction du gouvernement est en partie compréhensible, mais elle apparaît aussi comme un aveu d'impuissance.

Le gouvernement n'a pas précisé le sort qu'il réservait aux combattants désarmés. Il envisage de proposer des mesures de soutien économique pour permettre aux anciens combattants d'opérer une reconversion professionnelle. Il envisage également d'en intégrer une partie dans les forces de sécurité maliennes, comme il le fait déjà pour une partie des combattants du nord du Mali conformément à l'accord de paix de 2015. Une telle promesse d'intégration, plus que des mesures de soutien écono-

plus terroriste que Dana Ambassagou, qui massacre femmes, enfants et vieillards » ? Entretien téléphonique de Crisis Group, activiste peul, mai 2019.

¹²³ « Mali: 5000 combattants enrôlés dans le DDR », RFI, 7 février 2019.

¹²⁴ D'autres combattants, majoritairement peul, sous la direction de Sékou Bolly, se sont installés à Douentza, Diallassagou et Ogossagou dans le cercle de Bankass. Entretien de Crisis Group, dirigeant d'un groupe armé peul ayant participé au processus de DDR, Bamako, octobre 2019.

¹²⁵ « Situation au Mali : rapport du Secrétaire général », Conseil de sécurité des Nations unies, S/2019/983, décembre 2019.

¹²⁶ Entretien de Crisis Group, cadre de la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion, Bamako, août 2019.

¹²⁷ Morgane le Cam, « Au Mali, le difficile désarmement des milices », *Le Monde*, 10 avril 2019.

mique, pourrait convaincre des groupes armés du centre, surtout ceux qui sont plus proches de l'Etat, de démobiliser. Mais ce n'est pas une solution miracle : l'intégration se heurte notamment aux capacités d'absorption limitées des forces de défense et de sécurité et pourrait aussi déstabiliser les équilibres fragiles trouvés avec les groupes armés du nord du Mali dans le cadre du processus de paix signé en 2015.

D. Renforcer les mécanismes de justice, mettre fin à l'impunité

Conscient que les carences de la justice ont joué un rôle dans le déclenchement des violences, le gouvernement malien, avec l'appui de ses partenaires internationaux, a entrepris des efforts visant à lutter contre l'impunité, mais les résultats sont peu concluants jusqu'ici.

Les efforts de lutte contre l'impunité achoppent sur plusieurs obstacles. Tout d'abord, la multiplication des incidents submerge rapidement les magistrats de dossiers.¹²⁸ Ensuite, l'envoi d'enquêteurs sur les lieux de violence est difficile, en raison de l'insécurité. Un nombre important d'officiers de justice ont fui la zone exondée à cause de l'insécurité. Par ailleurs, les populations s'opposent souvent à l'arrestation des miliciens suspectés d'être les auteurs de violences, qui sont souvent localement perçus comme des protecteurs.¹²⁹ Enfin, si l'Etat affiche d'un côté sa volonté de mettre fin à l'impunité, il essaie de l'autre de faciliter le dialogue avec certains protagonistes du conflit, qui se rendent parfois coupables de violences contre les civils. L'Etat est pris dans un dilemme entre sa volonté de promouvoir la paix et la réconciliation et son désir de rendre la justice.¹³⁰

Le tribunal de grande instance de Mopti est chargé d'enquêter sur les violences perpétrées contre les civils dans la zone exondée. En 2019, l'Etat a également étendu les compétences du pôle judiciaire spécialisé dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, localisé à Bamako, pour inclure dans ses missions les cas graves de violences contre les civils.¹³¹ Ces deux organes judiciaires ont conduit plusieurs enquêtes après les flambées de violence en 2019, notamment à Koulogon, Ogossagou,

¹²⁸ En mai 2019, le pôle traitait plus de 450 cas, dont plus de 200 cas relatifs au terrorisme, 47 relevant de la criminalité transnationale et 206 affaires pénales. Voir « Situation au Mali : rapport du Secrétaire général », op. cit.

¹²⁹ En avril 2019, des habitants de la ville de Koro se sont rassemblés pour empêcher les forces de défense et de sécurité maliennes de procéder à l'arrestation d'un chasseur dogon membre de Dana Ambassagou suspecté d'être impliqué dans l'attaque d'Ogossagou de mars 2019. Voir « Des soldats empêchés d'arrêter un homme soupçonné d'un massacre », *Le Figaro* et AFP, 14 avril 2019.

¹³⁰ Voir « Mali : une nouvelle loi risque de renforcer la culture de l'impunité autour des violations des droits humains », Amnesty International, 12 décembre 2018.

¹³¹ En 2015, le gouvernement a mis en place un pôle judiciaire spécialisé dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, pour traiter ces questions. En juillet 2019 le gouvernement élargit les compétences du pôle pour traiter des cas des violences qui relèvent de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, dont les types de violences qui ont lieu dans la zone exondée. Voir loi n° 2019-050 du 24 juillet 2019 portant modification de la loi n° 01-080 du 20 août 2001, modifiée, portant code de procédure pénale.

Sobane Dah, Yoro et Gangafani. La plupart des enquêtes semblent cependant piétiner, et peu de procès ont eu lieu.¹³²

¹³² Selon l'organisation HRW, en décembre 2019, la Cour d'assises de Mopti a rendu son jugement dans seulement six affaires – parmi des centaines de cas – de violences locales dans la zone exonérée. Dans ces jugements, au moins 60 personnes sont accusées et pas moins de 44 ont été reconnues coupables. Voir « Combien de sang doit encore couler ? Atrocités commises contre des civiles dans le centre du Mali, 2019 », HRW, février 2020.

VI. Arrêter l'escalade et désamorcer la crise

Les violences locales à base communautaire s'enlisent dans la zone exondée alors que le coup d'Etat militaire contre le régime d'Ibrahim Boubacar Keïta et la pandémie de Covid-19 ont détourné l'attention de beaucoup d'acteurs vers d'autres priorités liées à la crise politique et sanitaire.¹³³ Pourtant, pour éviter une nouvelle dégradation de la situation, l'Etat malien a intérêt à reprendre en main la gestion de ce conflit et à insuffler une nouvelle dynamique de sortie de crise. Cela est d'autant plus nécessaire qu'au cours du premier semestre 2020, les attaques se sont intensifiées.

Face aux flambées de violence, les autorités maliennes ont lancé de multiples initiatives qui tardent à se concrétiser – dialogue, sécurisation, désarmement et lutte contre l'impunité. Ces mesures peinent à endiguer la violence non pas parce qu'elles sont inadaptées, mais plutôt parce que leur mise en œuvre est inadéquate (voir section V). Pour les rendre plus efficaces, les autorités de transition récemment mises en place à Bamako doivent s'attacher à mieux harmoniser et à mieux organiser les différentes interventions en cours dans la région du centre. Elles devraient également envisager l'utilisation d'outils complémentaires, jusque-là sous-exploités, notamment en matière de dialogue.

Dans le contexte actuel, la priorité devrait être donnée à la désescalade. Celle-ci est une phase nécessaire sans laquelle il sera difficile d'envisager une réponse structurée à la crise. A moyen terme, il faut stabiliser la zone, d'une part en facilitant le retour d'un Etat régulateur et, d'autre part, en démobilisant les milices armées. A plus long terme, il faudrait favoriser les conditions d'une réconciliation durable en s'attaquant aux causes profondes du conflit, en particulier la gestion de l'accès aux ressources naturelles, notamment foncières.

A. Arrêter la spirale de la violence : dialogue et sécurisation

A court terme, l'urgence est d'arrêter la spirale de la violence grâce à une meilleure articulation des efforts de dialogue et de sécurisation.

1. Installer des comités de paix locaux

Le dialogue a suscité l'engouement de plusieurs acteurs impliqués dans la recherche d'une solution au conflit qui déchire la zone exondée. Il a été très tôt un instrument central des efforts de sortie de crise. Cependant, le dialogue a jusque-là manqué d'efficacité. Les initiatives du gouvernement telles que les missions de cohésion sociale, lancées en juillet 2019 par le Premier ministre Boubou Cissé, ont été trop éphémères – elles n'ont duré qu'environ une semaine pour la plupart – pour permettre de rétablir la confiance entre des communautés profondément divisées. En revanche, les initiatives localisées telles que celles de Baye et Ouenkoro ont plus de chance de produire des accalmies, car les acteurs locaux s'y investissent plus durablement.

¹³³ D'après l'université Johns Hopkins, il y avait 2 475 cas de Covid-19 confirmés au Mali (dont 121 décès) en juillet 2020. Centre de ressources sur le coronavirus de l'université Johns Hopkins, consulté le 20 juillet 2020.

Néanmoins, ces initiatives demeurent très localisées et assez isolées les unes des autres. Elles ne permettent pas d'enclencher une dynamique de dialogue à plus large échelle, capable de générer une paix d'ensemble.

Pour produire des effets plus durables et plus étendus, le dialogue devrait s'établir dans le cadre d'un mécanisme à long terme, mieux structuré et couvrant toute la zone exondée. L'Etat malien devrait d'autant plus investir dans ce domaine que les jihadistes lui contestent dorénavant cette place de « faiseur de paix ». Les autorités maliennes pourraient concevoir un système à deux niveaux : d'une part des comités de paix locaux à l'échelle du village, prenant en compte les spécificités locales du conflit ; d'autre part un comité régional, regroupant l'élite issue de ces communautés, dont celles siégeant à Bamako, qui traiterait des dynamiques plus larges et consoliderait les résultats obtenus localement.

Pour ce faire, l'Etat devrait d'abord favoriser la mise en place progressive de comités de paix dans toutes les localités en conflit ou, le cas échéant, redynamiser ceux qui existent déjà.¹³⁴ L'idée n'est pas d'ajouter d'autres comités aux nombreuses initiatives déjà existantes, mais plutôt de rationaliser celles-ci en les coordonnant les unes avec les autres et en les intégrant à un système plus large. Les comités locaux devraient être inclusifs et s'ouvrir à des personnalités locales peul et dogon qui jouissent d'une influence locale certaine. Ces comités pourraient être composés des chefs coutumiers et religieux, des élus locaux, des responsables associatifs et des délégués des groupes armés, y compris des éléments jihadistes ou proches de ceux-ci. Associer localement des éléments liés aux jihadistes suscitera certainement des hésitations tant de la part des autorités maliennes que des jihadistes eux-mêmes, mais cela correspond déjà à la réalité des discussions plus informelles entre protagonistes de la crise au niveau local. Il s'agit, qui plus est, d'une démarche moins controversée que d'engager des négociations avec ces groupes à un plus haut niveau politique.

Ces comités devraient permettre à ces différents représentants, y compris ceux issus des groupes armés, de se rencontrer sans danger pour discuter des problèmes qui alimentent la violence. L'objectif serait de restaurer la confiance entre acteurs et de créer un contexte favorable à la médiation en vue de parvenir à des cessez-le-feu effectifs. Ce type de comité de paix a été testé avec un certain succès dans plusieurs pays frappés par des violences à l'égard des civils, comme récemment en République centrafricaine.¹³⁵

Ces comités locaux devraient être complétés par un comité régional de paix. Des membres des organisations nationales, Guina Dogon et Tapital Pulaaku y siègeraient ; le comité traiterait des aspects du conflit qui dépassent le cadre local. Par exemple, alors que les comités de paix locaux ouvrent des discussions entre les branches locales des groupes armés, le comité régional pourrait faciliter les discussions entre les autorités et les dirigeants de Dana Ambassagou, de milices peul et même des personnes

¹³⁴ Le ministère de la Réconciliation nationale a mis en place des comités locaux de réconciliation dans quelques localités. Mais ces comités peinent à fonctionner correctement, en partie par manque de financement destiné à couvrir les frais de déplacement des membres dans les lieux où se produisent les attaques. Entretien de Crisis Group, membre de l'équipe régionale de la MARN basé à Mopti, Bamako, septembre 2019.

¹³⁵ Pour le cas des comités locaux en République centrafricaine, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°277, *Dernier accord de paix en RCA : les conditions du succès*, 18 juin 2019.

proches des jihadistes sur des questions liées à la levée des check-points, la démilitarisation de certains espaces, le déploiement de militaires pour la protection des civils et la démobilisation des combattants. Ce comité régional pourrait aussi essayer de désamorcer la communautarisation du conflit en encourageant les élites de communautés peul et dogon – y compris ceux qui alimentent la logique communautaire du conflit et qu'il serait dangereux de maintenir à l'écart de toute tentative de dialogue – à chercher ensemble des mécanismes de résolution du conflit plus constructifs.

Le secrétariat permanent du cadre politique de la gestion de la crise au centre du Mali pourrait coordonner la mise en place de ces différents comités avec le soutien logistique de la Minusma, déployée au centre et disposant de moyens pour accompagner une telle coordination des efforts de dialogue. Le secrétariat permanent et la Minusma pourraient s'inspirer de l'expérience du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui a participé à la mise en œuvre de comités de paix locaux dans plusieurs zones en conflit, y compris au Ghana, en Sierra Leone, au Kenya et en Afrique du Sud. Ces expériences font état des succès tout comme des échecs de ces comités de paix.¹³⁶

Les comités de paix devraient servir de cadre de référence pour tous ceux qui veulent soutenir les efforts de dialogue dans la zone exondée. Les acteurs internationaux, y compris les ONG de médiation, pourraient alors intégrer leurs projets aux activités de ces comités et éviter d'engager des initiatives parallèles. Le secrétariat permanent du cadre politique de la gestion de la crise au centre du Mali devrait associer ces ONG à l'établissement de ces comités locaux et les convaincre de la nécessité de faire de ces derniers le cadre unique de toute initiative de dialogue dans la zone exondée. L'idée serait de privilégier une « approche ascendante » qui responsabilise les acteurs locaux dans la recherche des solutions les mieux adaptées à chaque contexte.

2. Renforcer la sécurisation des civils

Tout en privilégiant les actions de dialogue, l'Etat malien et ses partenaires, notamment la Minusma, devraient accentuer les efforts de sécurisation des personnes et des biens. Les forces armées maliennes et la Minusma devraient davantage mutualiser et amplifier leurs efforts. Certes, les forces maliennes ont été accusées de graves négligences et d'abus contre les civils dans la région.¹³⁷ Mais le mandat de la Minusma reste d'appuyer les forces maliennes dans leur redéploiement, notamment au nord et au centre du pays, et on peut penser que leur présence au sein de patrouilles conjointes limiterait les risques d'abus contre les civils.

¹³⁶ Pour plus de détails sur l'expérience du PNUD dans la mise en place de comités de paix locaux, voir aussi Andries Odendaal, « An Architecture for Building Peace at the Local Level: A Comparative Study of Local Peace Committees », PNUD, décembre 2010.

¹³⁷ Entre le 1er avril et le 30 juin 2020, la division des droits de l'homme et de protection de la Minusma a documenté 126 violations des droits de l'homme qu'elle attribue aux forces de défense et de sécurité maliennes, dont 94 cas d'exécutions sommaires, arbitraires et extrajudiciaires, huit cas de disparitions forcées ou involontaires et 24 atteintes à l'intégrité physique. Une bonne partie de ces exactions sont perpétrées dans la zone exondée, notamment dans les cercles de Douentza et de Koro, qui ont enregistré une augmentation de ces types de violations. Voir « Note sur les tendances des violations et abus de droits de l'homme au Mali : 1er avril – 30 juin 2020 », Minusma, août 2020.

Ensemble, ces forces devraient miser sur un meilleur maillage sécuritaire en déployant des troupes mieux équipées, et en nombre suffisant, ainsi qu'une plus grande capacité d'intervention rapide dans les principaux foyers du conflit. Si certains doutent de la capacité des forces maliennes et onusiennes à mener à bien un tel effort, il convient de rappeler que ces efforts ne sont pas démesurés car la zone du conflit est relativement restreinte (4,35 pour cent du territoire national).

Plusieurs éléments peuvent faciliter cet effort de sécurisation et de démilitarisation des communautés. D'abord, les forces armées maliennes devraient réoccuper les postes militaires avancés qu'elles ont abandonnés suite au lancement de l'opération Maliko en janvier 2020. Les autorités devraient renforcer ces postes avancés, voire en créer d'autres, dans le cadre du déploiement de 3 500 soldats annoncé par l'ancien Premier ministre en juillet 2019. Certes, une présence militaire de proximité expose davantage les forces armées aux attaques jihadistes, mais elle aurait un effet dissuasif sur les assaillants. À l'inverse, le retrait des troupes permet aux groupes armés de s'installer en maîtres dans la zone et expose les civils à plus de violences, comme en témoigne la seconde attaque d'Ogossagou.¹³⁸ Concrètement, les forces de sécurité ne devraient pas se focaliser sur les opérations antiterroristes, mais privilégier leur rôle de protection des personnes et des biens. En effet, la lutte contre le jihadisme armé ne peut être efficace que si les tensions à base communautaire qui l'alimentent sont désamorçées.

Ensuite, les militaires devraient mieux démontrer leur impartialité en cessant toute forme de collaboration avec les milices et en mettant fin aux exactions extrajudiciaires contre des civils. Les forces de défense, rendues nerveuses par les attaques jihadistes, pourraient s'opposer au désarmement de milices avec lesquelles elles ont certes eu des tensions, mais avec qui elles ont aussi collaboré sur le terrain. Il reste possible de convaincre les forces armées que le désarmement des milices ne les exposera pas à davantage d'attaques jihadistes. Pour ce faire, il faut améliorer leurs conditions opérationnelles sur le terrain, redynamiser la collecte de renseignements, tout en exigeant de la hiérarchie militaire qu'elle commence par punir sévèrement les abus les plus flagrants venus de ses rangs.¹³⁹ Parallèlement, les notables locaux et les acteurs de la médiation devraient poursuivre leurs efforts pour que les forces de défense et de sécurité soient mieux acceptées et comprises des communautés. L'armée peut regagner en crédibilité si elle est en mesure de prouver son efficacité.

De son côté, la Minusma a aussi un rôle crucial à jouer dans ce dispositif de sécurisation et de protection des civils. En juin 2020, le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé le mandat de la Minusma en conservant la gestion de la crise au centre du Mali au cœur de ses priorités. Ses bases opérationnelles temporaires, ainsi

¹³⁸ En février 2020, des assaillants habillés en tenue de chasseur dogon ont attaqué pour une seconde fois le village peul d'Ogossagou tuant au moins 35 personnes. Cette attaque serait intervenue quelques heures après le retrait de forces armées maliennes qui avaient été déployées dans le village suite à la première attaque qui avait ciblé le village en mars 2019 et fait plus de 160 victimes. Si la présence des militaires a permis aux Peul de revenir s'installer dans le village, leur retrait les a exposés à une nouvelle attaque. Voir HRW, « Mali : l'armée et l'ONU n'ont pas empêché un massacre », 18 mars 2020.

¹³⁹ Crisis Group a émis des recommandations similaires dans un rapport consacré au Burkina Faso voisin, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°287, *Burkina Faso : sortir de la spirale des violences*, 24 février 2020.

que ses moyens de mobilité relativement importants, comparés à ceux des forces armées maliennes, pourraient être décisifs pour réussir des interventions rapides dans les villages reculés et prévenir les attaques. A ce jour, la Minusma dispose de quatre bases opérationnelles temporaires, basées à Douna-Pen et Madougou dans le cercle de Koro, à Ogossagou dans le cercle de Bankass, et à Ouou Sarré dans le cercle de Bandiagara. Pour être efficace, la force onusienne devrait déployer des bases opérationnelles temporaires supplémentaires pour couvrir les autres points chauds du conflit, notamment au sud de Bankass et de Douentza. Elle devrait également appuyer l'action de ces bases avec l'intervention d'hélicoptères de reconnaissance et de combat capables de détecter et de dissuader des assaillants avant qu'ils ne commettent une attaque.¹⁴⁰

La Minusma devrait continuer de s'engager en appui des forces de sécurité maliennes avec l'objectif de leur rendre progressivement le plein contrôle des missions de sécurisation. A cette fin, il serait judicieux d'intensifier les patrouilles militaires conjointes des forces armées maliennes et de la mission onusienne. Cependant, les capacités actuelles de la force au centre du Mali restent limitées. Par exemple, la mission ne dispose pas d'hélicoptère de combat dédié aux opérations au centre du Mali.¹⁴¹ La Minusma devrait bénéficier, sinon de plus de moyens matériels et humains, du moins d'outils mieux adaptés à l'exécution de ses missions au centre du Mali.

Les efforts de sécurisation ne devraient pas viser une confrontation systématique avec les groupes armés, mais plutôt des actions de dissuasion pour éviter les attaques contre les civils ou l'entrave des processus de dialogue engagés par les comités de paix. L'objectif des forces de défense et de sécurité serait de soutenir les efforts en vue d'une paix négociée plutôt que de l'imposer par la force. La sécurisation sera plus facile à mettre en place si elle se construit sur le travail des comités locaux de paix et des cessez-le-feu qu'ils négocient.

Enfin, le pire des scénarios ne pouvant être écarté, il importe de prévoir un plan d'urgence qui permettrait, en cas de nouvelle escalade, de lancer une action musclée des forces armées maliennes et de la Minusma pour assurer la protection des civils. Ces opérations pourraient bénéficier d'un soutien logistique de la part des forces françaises de l'opération Barkhane. En dépit d'un mandat limité à la lutte antiterroriste, les forces françaises auraient, en effet, intérêt à soutenir activement les forces armées maliennes et la Minusma en cas de détérioration rapide de la situation. Il leur serait difficile de justifier le maintien d'opérations uniquement centrées sur la lutte contre le terrorisme à proximité de zones en proie à des massacres de grande ampleur.

¹⁴⁰ Des cadres de la MINUSMA soutiennent l'idée de l'installation de bases opérationnelles temporaires (BOT) supplémentaires dans la zone exondée pour couvrir les zones en conflits. Entretien de Crisis Group, cadre de la MINUSMA, via email, mai et juin 2020.

¹⁴¹ Dans son rapport trimestriel de mars 2020, le Secrétaire général des Nations unies a annoncé l'élaboration d'un plan d'adaptation de la mission qui requiert la présence d'hélicoptères de combat pour les opérations au centre du Mali.

B. *Consolider la paix*

Le dialogue et la sécurisation pourraient générer des accalmies temporaires, mais pour pérenniser celles-ci, des mesures supplémentaires semblent nécessaires. Elles incluent le retour à une gouvernance plus efficace, la démobilisation des combattants et la réglementation de l'accès aux ressources.

1. Construire une gouvernance plus efficace

Le retrait de l'administration et des services publics a affaibli la capacité de l'Etat à avoir une véritable influence sur le cours des événements. L'incapacité de l'Etat à enrayer les violences et ses liens ambivalents avec les groupes d'autodéfense ont entamé un peu plus le crédit des autorités auprès d'une grande partie de la population de la zone exondée, toutes communautés confondues. Afin de renforcer la légitimité de l'Etat, le gouvernement devrait traduire dans les faits son engagement d'adopter un nouveau mode de gouvernance censé rétablir des liens de confiance avec les populations et instaurer de nouveaux rapports avec les communautés. La réforme de la gouvernance est sans doute le chantier le plus vaste et le plus complexe du Mali, vu les défaillances qui durent depuis de longues années. Sa conception et sa concrétisation prendront beaucoup de temps.

Si de nombreux observateurs restent pessimistes face à l'ampleur de la tâche, il existe cependant des pistes à explorer.¹⁴² Dans un premier temps, l'Etat devrait sanctionner avec plus de sévérité les pratiques d'injustice, de corruption, de favoritisme ou d'exclusion. Les autorités maliennes devraient en particulier appliquer les sanctions disciplinaires visant les agents de l'Etat qui abusent de leur pouvoir et détournent à leur profit les ressources publiques. Elles devraient notamment punir les abus des forces de sécurité à l'égard des civils et lutter activement contre la corruption qui mine le milieu judiciaire.

Le manque de moyens de l'Etat est encore plus préoccupant dans le contexte actuel de coup d'Etat militaire et de pandémie. Certains partenaires extérieurs ont suspendu leur aide à l'Etat malien jusqu'à l'installation d'un gouvernement élu au suffrage universel, alors que d'autres pays donateurs subissant une récession économique risquent de réduire leur soutien financier.¹⁴³ Le gouvernement devrait donc compter sur ses propres moyens, et essayer d'accentuer ses efforts budgétaires dans la zone exondée, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures et de l'énergie hydraulique. Certes, les priorités du gouvernement de transition sont nombreuses et la zone affectée est de taille restreinte, mais les violences à base communautaire qui s'y déroulent menacent la cohésion nationale dans son ensemble. Il est encourageant de constater que la junte militaire, dans son projet de feuille de route de la transition, a inscrit la résolution de « tension et conflit intercommunautaire » en troisième position des priorités des autorités de transition.¹⁴⁴

Pour plus d'efficacité, l'Etat devrait donner plus de pouvoirs au gouverneur de la région de Mopti afin qu'il coordonne l'action des services déconcentrés au niveau de

¹⁴² Entretiens téléphoniques de Crisis Group, ambassadeur d'un pays de l'UE, bailleur international au Mali, septembre 2020.

¹⁴³ Entretien téléphonique de Crisis Group, bailleur international au Mali, septembre 2020.

¹⁴⁴ Voir « Feuille de route de la transition », op. cit.

la région. Dans le contexte de violence actuel, l'administration publique locale dans la zone exondée est absente ou inopérante, et donc incapable de conduire efficacement l'action gouvernementale. Elle devrait s'appuyer sur le gouverneur, représentant du pouvoir central, plutôt que sur les autorités élues localement, qui disposent de moyens bien inférieurs à ceux du gouvernorat. La structure administrative qui place les services déconcentrés sous la tutelle des ministères à Bamako rend difficile la coordination de leurs activités à l'échelle locale. Ces services tendent à agir de façon autonome et à ne rendre de comptes qu'à leur ministère de tutelle. Pour éviter ces dysfonctionnements, le gouverneur pourrait créer les conditions d'une synergie régionale entre des services actuellement déconcentrés.

En outre, les autorités devraient davantage impliquer les populations locales dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Cette participation ne devrait pas se limiter aux autorités et élus locaux, mais devrait aussi impliquer directement les populations bénéficiaires par le biais, par exemple, des comités de gestion locaux qui existent déjà à l'échelle des villages pour gérer écoles et centres de santé. Des études montrent, en effet, que les populations de la zone exondée ont tendance à être plus satisfaites des services publics quand elles sont associées à leur gestion.¹⁴⁵

2. Démobiliser les groupes armés

La démobilisation est une condition *sine qua non* d'une véritable stabilisation. Aucun apaisement ne sera durable si les groupes armés restent actifs et les combattants armés. L'avantage du centre du Mali par rapport à des zones plus septentrionales du pays est que l'accès des civils aux armes de guerre y est un phénomène beaucoup plus récent (il date de la décennie passée) et plus facilement réversible. Le gouvernement a exigé le désarmement de toutes les milices qui opèrent dans la zone exondée du centre du Mali. Cependant, alors que ces milices refusent de désarmer volontairement, le gouvernement hésite, de manière compréhensible, à s'engager dans un désarmement forcé qui pourrait enflammer davantage le conflit. Pour sortir de cette impasse, l'Etat devrait trouver le juste milieu entre mesures d'incitation et usage de la contrainte. Evidemment, cela n'est envisageable que si le processus de désarmement vient non pas avant, mais en appui d'un processus de dialogue politique entre les protagonistes locaux de la crise, comme exposé dans la section précédente de nos recommandations.

D'une part, les autorités maliennes devraient accentuer la pression sur les milices à travers l'arrestation et la poursuite en justice des personnes responsables de violences à l'égard des civils. Cette lutte contre l'impunité contribuerait à renforcer l'Etat de droit, à affaiblir les groupes armés et à créer les conditions d'une réconciliation saine et pérenne. A défaut de pouvoir donner une suite judiciaire à tous les incidents, l'Etat pourrait choisir ses dossiers et envoyer des messages forts concernant les violences les plus intolérables. Certes, engager des poursuites judiciaires risque de pousser les personnes incriminées à chercher à saboter le processus de paix, mais c'est aussi un moyen de maintenir la pression sur les groupes. L'objectif n'est ni de criminaliser tous les combattants, ni de les amnistier tous, mais de choisir des cas suffisamment significatifs pour envoyer un signal fort.

¹⁴⁵ Voir Mamadou Bodian et al., *op. cit.*

D'autre part, il faut proposer des perspectives de sortie honorables aux dirigeants des milices, en particulier ceux qui n'ont pas commis d'atrocités contre des civils, en encourageant, par exemple, leur reconversion dans le jeu politique. Lors des élections législatives de mars 2020, des membres influents de Dana Ambassagou, y compris l'ancien porte-parole du mouvement, Marcelin Guenguéré, ont été élus députés de la circonscription de Koro. Cette reconversion devrait être encouragée – avec des garde-fous contre les discours de haine – lors des prochaines élections municipales, initialement prévues en novembre 2019 puis reportées sine die, en partie à cause de la montée de l'insécurité au centre et au nord, et du retard dans la mise en œuvre de la réforme du découpage territorial. L'Etat devrait profiter du fait qu'une partie des milices armées au sein de Dana Ambassagou et des milices peul, notamment celle de Sékou Bolly, s'intéressent encore au DDR, à condition que le contexte sécuritaire s'améliore.¹⁴⁶ En outre, des responsables communautaires peul et dogon conscients de l'enjeu du processus de DDR, en particulier l'intégration des combattants dans l'armée, qui pourrait déterminer l'avenir du rapport de force entre les communautés, se sont mobilisés pour pousser leurs milices à y adhérer.¹⁴⁷

La démobilisation pose l'épineuse question du sort à réserver aux combattants désarmés. L'option classique qui consiste à les intégrer dans les forces armées paraît peu réalisable. Ayant déjà du mal à accueillir les anciens rebelles du nord désarmés à la suite de l'accord de paix d'Alger, les forces armées maliennes n'ont probablement ni la volonté ni la capacité d'absorber des milliers de combattants supplémentaires venus du centre du Mali. Quant à l'option misant sur les actions de réinsertion économique, préconisée par le gouvernement et certains de ses partenaires, elle attire moins les combattants, qui préfèrent intégrer l'armée.¹⁴⁸

L'Etat malien pourrait envisager des options intermédiaires, par exemple intégrer ces combattants dans des corps constitués en charge de la sécurité locale, tels que la police municipale ou territoriale. Cette option a l'avantage d'associer le besoin de démobilisation à celui de la sécurité locale. Mais elle n'est pas sans risque. Ces combattants démobilisés pourraient à l'avenir être à l'origine de nouvelles violences contre les civils s'ils ne bénéficient pas d'une formation adéquate, si leur mission n'est pas bien définie et limitée à la police de proximité, ou si des mécanismes de contrôle rigoureux de leurs actions ne sont pas en place. Au Burkina Faso, l'enrôlement sans encadrement suffisant des combattants koglweogo comme volontaires de défense a amené certains d'entre eux à commettre des violences contre des civils peul, qu'ils accusent d'entretenir des liens avec les jihadistes.¹⁴⁹

Avant de relancer tout processus de DDR, les autorités maliennes devraient mettre en place des mesures pour atténuer les risques liés aux offres d'intégration dans les forces de sécurité. Des partenaires tels que la mission de soutien aux capacités de sécurité intérieure maliennes de l'Union européenne (EUCAP Sahel Mali) et la com-

¹⁴⁶ Entretiens de Crisis Group, dirigeant d'une milice peul, ancien dirigeant de Dana Ambassagou, Bamako, respectivement août et septembre 2019.

¹⁴⁷ Entretiens de Crisis Group, activiste peul membre de Tapital Pulaaku, notable dogon, membre de Guina Dogon, août et septembre 2019.

¹⁴⁸ Entretien de Crisis Group, cadre de la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion, Bamako, août 2019

¹⁴⁹ Voir le rapport de Crisis Group, *Burkina Faso : sortir de la spirale des violences*, op. cit.

posante police de la Minusma pourraient les appuyer pour faire les bons choix en la matière.

3. Réglementer l'accès aux ressources foncières

A plus long terme, les autorités maliennes devraient s'attaquer aux causes profondes du conflit, en particulier la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles, notamment foncières. Alors que cette concurrence s'accroît et génère des tensions, ni les législations foncières étatiques ni les mécanismes coutumiers de régulation ne semblent adaptés pour les résoudre. Les commissions foncières locales censées fournir une réponse adaptée aux conflits liés à la terre sont souvent accaparées par les autorités coutumières dont les décisions sont fréquemment contestées (voir section III). D'où l'importance pour l'Etat de procéder à une refonte ambitieuse du droit foncier et plus encore des manières de l'appliquer.

Il faut d'abord attendre que les violences prennent fin ou s'atténuent de manière significative, car réformer l'accès au foncier dans un contexte où les communautés restent armées est une entreprise risquée qui pourrait accentuer les violences. Quand ce sera le cas, les autorités devraient engager une réforme approfondie de la gestion foncière dans la zone exondée en impliquant les principaux acteurs et en tâchant de tirer les leçons des échecs des mécanismes actuels. Il faudrait trouver une solution au pluralisme des normes juridiques – droits étatique et coutumier, et commission foncière – qui caractérise la gestion actuelle du foncier, et produire des textes de loi adaptés aux réalités locales. Il est indispensable que l'adoption d'un nouveau code foncier intègre les contributions des acteurs locaux, premiers concernés par la révision de ce code.

Les autorités maliennes devraient rompre avec le caractère trop technique et centralisé des décisions en matière de droit foncier. Les propositions de loi n'émanent pas d'une discussion entre acteurs locaux, mais plutôt d'un processus où des experts en droit foncier proposent des textes qui sont ensuite débattus par les agents techniques des ministères, soumis à l'appréciation des organisations paysannes, notamment nationales, et enfin présentés aux débats parlementaires à l'Assemblée nationale. Même si les députés passent des amendements, les lois qui en résultent reflètent davantage l'avis des experts et des techniciens du ministère qu'un consensus politique négocié localement. Il faudrait inverser ce processus en construisant le droit foncier sur des consensus entre acteurs politiques et communautaires locaux avant de procéder aux validations techniques. Les comités de paix locaux pourraient jouer un rôle à ce niveau, en servant de cadre pour les discussions sur des questions liées à l'accès aux ressources naturelles. Par ailleurs, ce cadre législatif qui donne plus d'autonomie aux responsables locaux dans l'adoption et la mise en œuvre des lois foncières pourrait être utile dans d'autres espaces où le foncier est source de conflit.

Dans un tel processus, le rôle de l'Etat serait surtout de définir les grands principes et les grandes orientations, tels que les impératifs d'unité nationale, d'équité, de solidarité et d'égalité. Il lui reviendrait également de favoriser l'établissement de consensus locaux à travers la mise en place de mécanismes de dialogue permettant aux populations de trouver des compromis et d'exprimer leurs préférences.

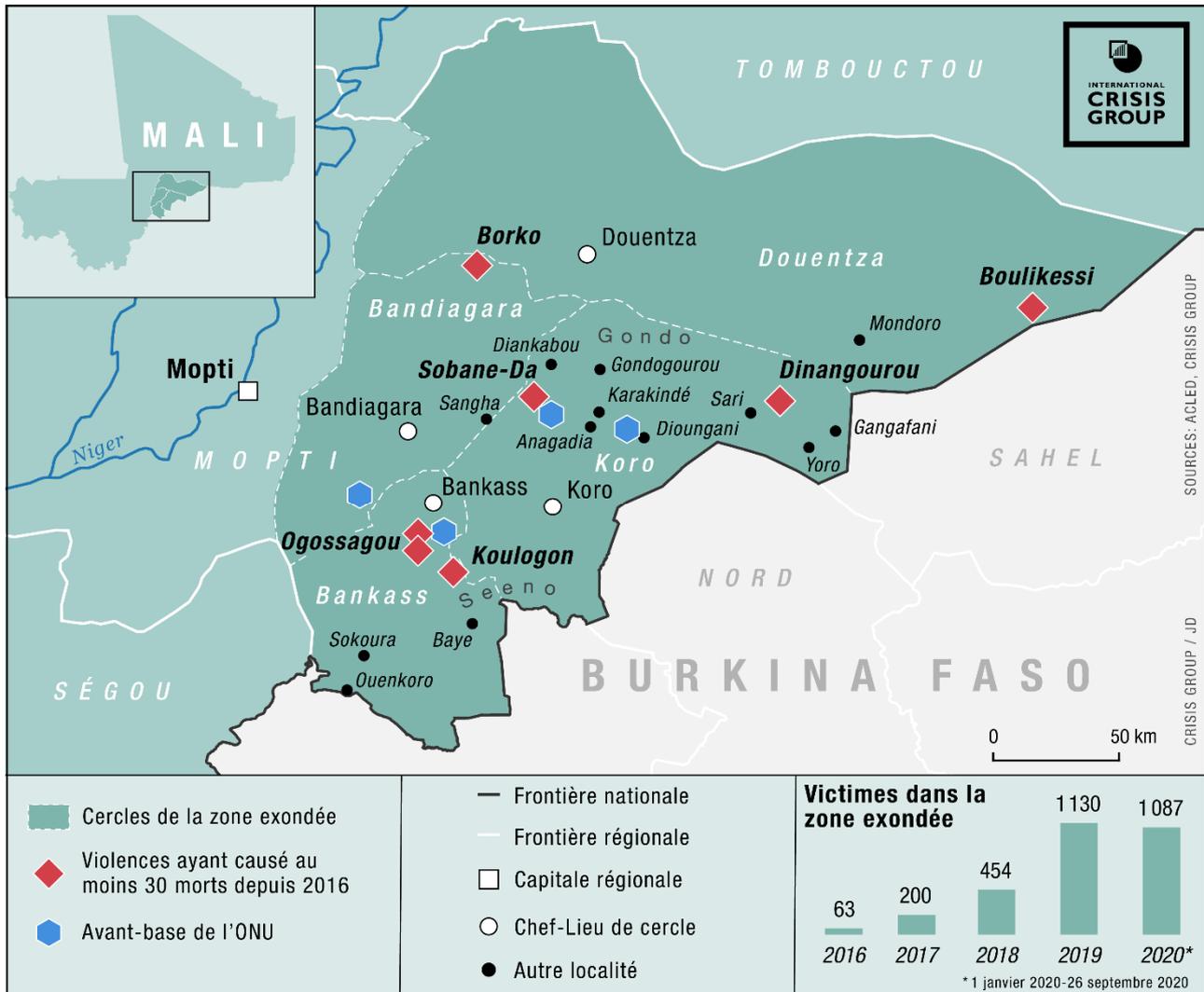
VII. Conclusion

Depuis 2016, la zone exondée aux sud et sud-est de la région de Mopti est le théâtre de flambées de violence à caractère communautaire dont sont victimes des civils principalement issus des communautés peul et dogon. Cette recrudescence de violences entre civils est sans précédent dans le pays. D'importants changements sociaux, environnementaux et politiques ont exacerbé les clivages et accentué la compétition autour des ressources, notamment foncières. Ces changements, auxquels s'ajoutent une crise de la gouvernance et une incapacité des autorités à gérer les conflits locaux, ont fait le lit des groupes armés qui s'implantent durablement dans la région. Leur présence a provoqué une brusque montée des violences contre les civils et nourrit en parallèle une inquiétante dynamique de communautarisation des conflits locaux.

Face à cette dérive préoccupante, l'Etat et ses partenaires ne sont pas restés inactifs, mais leurs efforts tardent à porter leurs fruits. Les nouvelles autorités de transition devraient saisir l'occasion d'amorcer un tournant. Elles devraient, en particulier, harmoniser et mieux organiser leurs efforts de sortie de crise, tout en introduisant des outils jusque-là sous-exploités, tels que les comités de paix, capables de redynamiser les efforts de dialogue et les cessez-le-feu. Ensuite, elles devraient améliorer la gouvernance et l'Etat de droit et procéder à une démilitarisation de la région. A plus long terme, les autorités maliennes doivent s'attaquer aux causes profondes du conflit à travers une réforme profonde des mécanismes régulant l'accès aux ressources et permettant la résolution des conflits fonciers.

Bamako/Nairobi/Bruxelles, 9 novembre 2020

Annexe A : Foyers de violence dans la zone exondée du centre du Mali



Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 80 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Frank Giustra, Président-directeur général du groupe Fiore et Fondateur de la fondation Radcliffe, ainsi que par Lord Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Robert Malley, président-directeur général de Crisis Group, a pris ses fonctions le 1er janvier 2018. Anciennement directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group, il a plus récemment servi en tant qu'adjoint spécial auprès de l'ancien président américain Barack Obama ainsi que son conseiller dans la campagne anti-ISIL, et coordinateur pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la région du Golfe à la Maison-Blanche. Précédemment, il a été adjoint spécial pour les affaires israélo-palestiniennes auprès du président Bill Clinton.

Le siège d'International Crisis Group est situé à Bruxelles et l'organisation a des bureaux dans sept autres villes : Bogota, Dakar, Kaboul, Nairobi, Londres, New York et Washington, DC. Elle est également présente dans les villes suivantes : Abuja, Addis-Abeba, Bahreïn, Bakou, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Djouba, Guatemala, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Kiev, Manille, Mexico, Moscou, Séoul, Tbilisi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants: Affaires mondiales Canada, Agence française de développement, Agence autrichienne pour le développement, Agence Japonaise de Coopération Internationale, Banque Mondiale, Département des Affaires étrangères d'Irlande, Département fédéral des Affaires étrangères de la Confédération suisse, Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume Uni, Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne, Instrument contribuant à la stabilité et à la paix de l'Union européenne, Ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, Ministère danois des Affaires étrangères, Ministre des Affaires étrangères du Qatar, Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère islandais des Affaires étrangères, Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Ministère néerlandais des Affaires étrangères, Ministère norvégien des Affaires étrangères, Ministère suédois des Affaires étrangères, la Principauté du Liechtenstein Ministère des Affaires étrangères, et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations et organisations suivantes: Adelphi Research, Carnegie Corporation of New York, Facebook, Ford Foundation, Friedrich-Ebert-Stiftung, Global Challenges Foundation, Henry Luce Foundation, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Foundations, Ploughshares Fund, Robert Bosch Stiftung, Rockefeller Brothers Fund, et Stiftung Mercator.

Annexe C : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2017

Rapports et Briefings Spéciaux

Counter-terrorism Pitfalls: What the U.S. Fight against ISIS and al-Qaeda Should Avoid, Rapport spécial N°3, 22 mars 2017.

Council of Despair? The Fragmentation of UN Diplomacy, Briefing spécial N°1, 30 avril 2019.

Seven Opportunities for the UN in 2019-2020, Briefing spécial N°2, 12 septembre 2019.

Seven Priorities for the New EU High Representative, Briefing spécial N°3, 12 décembre 2019.

Covid-19 et conflits : sept tendances à surveiller, Briefing spécial N°4, 24 mars 2020 (aussi disponible en anglais et en espagnol).

Afrique

A Tale of Two Councils: Strengthening AU-UN Cooperation, Rapport Afrique N°279, 25 juin 2019.

The Price of Peace: Securing UN Financing for AU Peace Operations, Rapport Afrique N°286, 31 janvier 2020.

Huit Priorités pour l'Union africaine, Briefing Afrique, N°151, 7 février 2020.

Afrique australe

Zimbabwe's "Military-assisted Transition" and Prospects for Recovery, Briefing Afrique N°134, 20 décembre 2017.

Four Conflict Prevention Opportunities for South Africa's Foreign Policy, Briefing Afrique N°152, 27 mars 2020.

Afrique centrale

Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport Afrique N°246, 8 mars 2017 (aussi disponible en anglais).

Burundi : l'armée dans la crise, Rapport Afrique N°247, 5 avril 2017 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins, Rapport Afrique N°250, 2 août 2017 (aussi disponible en anglais).

Éviter le pire en République centrafricaine, Rapport Afrique N°253, 28 septembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Nouveau départ pour les relations entre l'Union africaine et l'Union européenne, Rapport Afrique N°255, 17 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : l'aggravation de la crise anglophone requiert des mesures fortes, Briefing Afrique N°130, 19 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit, Briefing Afrique N°133, 25 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Vers une action concertée en RDC, Rapport Afrique N°257, 4 décembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Sept priorités pour l'Union africaine en 2018, Briefing Afrique N°135, 17 janvier 2018 (aussi disponible en anglais).

Poker électoral en RD Congo, Rapport Afrique N°259, 4 avril 2018 (aussi disponible en anglais).

La crise anglophone au Cameroun : comment l'Eglise catholique peut encourager le dialogue, Briefing Afrique N°138, 26 avril 2018 (aussi disponible en anglais).

Poker électoral en RDC : les enjeux montent, Briefing Afrique N°139, 8 juin 2018 (aussi disponible en anglais).

RDC : l'onde de choc Bemba, Briefing Afrique N°140, 15 juin 2018 (aussi disponible en anglais).

Extrême-Nord du Cameroun : nouveau chapitre dans la lutte contre Boko Haram, Rapport Afrique N°263, 14 août 2018 (aussi disponible en anglais).

Soutenir la population burundaise face à la crise économique, Rapport Afrique N°264, 31 août 2018 (aussi disponible en anglais).

Election présidentielle au Cameroun : les fractures se multiplient, Briefing Afrique N°142, 3 octobre 2018 (aussi disponible en anglais).

Tchad : désamorcer les tensions dans la bande sahélienne, Rapport Afrique N°266, 5 décembre 2018 (aussi disponible en anglais).

Crise anglophone au Cameroun : comment arriver aux pourparlers, Rapport Afrique N°272, 2 mai 2019 (aussi disponible en anglais).

Tchad : sortir de la confrontation à Miski, Rapport Afrique N°274, 17 mai 2019.

Dernier accord de paix en RCA : les conditions du succès, Rapport Afrique N°277, 18 juin 2019 (aussi disponible en anglais).

Burundi : à court d'options, Rapport Afrique N°278, 20 juin 2019 (aussi disponible en anglais).

A New Approach for the UN to Stabilise the DR Congo, Briefing Afrique N°148, 4 décembre 2019.

Éviter la reprise des violences communautaires à l'Est du Tchad, Rapport Afrique N°284, 30 décembre 2019 (aussi disponible en anglais).

Éviter les guerres par procuration dans l'est de la RDC et les Grands Lacs, Briefing Afrique N°150, 23 janvier 2020 (aussi disponible en anglais).

Premier pas vers la réforme au Burundi : mettre un terme au système de contributions forcées, Briefing Afrique N°153, 8 avril 2020 (aussi disponible en anglais).

Éviter le conflit dans le cœur minier de la RD Congo, Rapport Afrique N°290, 30 juin 2020 (aussi disponible en anglais).

RD Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri, Rapport Afrique N°292, 15 juillet 2020 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Watchmen of Lake Chad: Vigilante Groups Fighting Boko Haram, Rapport Afrique N°244, 23 février 2017.

Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection, Rapport Afrique N°245, 27 février 2017 (aussi disponible en anglais).

Islam et politique au Mali : entre réalité et fiction, Rapport Afrique N°249, 18 juillet 2017.

Une arme à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines, Rapport Afrique N°251, 7 septembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Herders against Farmers: Nigeria's Expanding Deadly Conflict, Rapport Afrique N°252, 19 septembre 2017.

Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad, Rapport Afrique N°254, 12 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Force du G5 Sahel : trouver sa place dans l'embouteillage sécuritaire, Rapport Afrique N°258, 12 décembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Preventing Boko Haram Abductions of Schoolchildren in Nigeria, Briefing Afrique N°137, 12 avril 2018.

Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique, Rapport Afrique N°261, 12 juin 2018.

Stopping Nigeria's Spiralling Farmer-Herder Violence, Rapport Afrique N°262, 26 juillet 2018.

Narcotrafic, violence et politique au Nord du Mali, Rapport Afrique N°267, 13 décembre 2018 (aussi disponible en anglais).

Nigeria's 2019 Elections: Six States to Watch, Rapport Afrique N°268, 21 décembre 2018.

Facing the Challenge of the Islamic State in West Africa Province, Rapport Afrique N°273, 16 mai 2019.

Returning from the Land of Jihad: The Fate of Women Associated with Boko Haram, Rapport Afrique N°275, 21 mai 2019.

Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ?, Rapport Afrique N°276, 28 mai 2019 (aussi disponible en anglais).

L'Afrique de l'Ouest face au risque de contagion jihadiste, Briefing Afrique N°149, 20 décembre 2019 (aussi disponible en anglais).

Garder le trafic sous contrôle dans le Nord du Niger, Rapport Afrique N°285, 6 janvier 2020 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : sortir de la spirale des violences, Rapport Afrique N°287, 24 février 2020 (aussi disponible en anglais).

Le Sahel central, théâtre des nouvelles guerres climatiques ? Briefing Afrique N°154, 24 avril 2020 (aussi disponible en anglais).

Violence in Nigeria's North West: Rolling Back the Mayhem, Rapport Afrique N°288, 18 mai 2020.

Court-circuiter l'Etat islamique dans la région de Tillabéri au Niger, Rapport Afrique N°289, 3 juin 2020 (aussi disponible en anglais).

What Role for the Multinational Joint Task Force in Fighting Boko Haram?, Rapport Afrique N°291, 7 juillet 2020.

Côte d'Ivoire : reporter pour dialoguer, Briefing Afrique N°161, 29 septembre 2020 (aussi disponible en français).

Corne de l'Afrique

Instruments of Pain (II): Conflict and Famine in South Sudan, Briefing Afrique N°124, 26 avril 2017.

Instruments of Pain (III): Conflict and Famine in Somalia, Briefing Afrique N°125, 9 mai 2017.

Instruments of Pain (IV): The Food Crisis in North East Nigeria, Briefing Afrique N°126, 18 mai 2017.

Kenya's Rift Valley: Old Wounds, Devolution's New Anxieties, Rapport Afrique N°248, 30 mai 2017.

Time to Repeal U.S. Sanctions on Sudan?, Briefing Afrique N°127, 22 juin 2017.

A New Roadmap to Make U.S. Sudan Sanctions Relief Work, Briefing Afrique N°128, 29 septembre 2017.

How to Ensure a Credible, Peaceful Presidential Vote in Kenya, Briefing Afrique N°129, 2 octobre 2017.

Managing the Disruptive Aftermath of Somalia's Worst Terror Attack, Briefing Afrique N°131, 20 octobre 2017.

An Election Delay Can Help Avert Kenya's Crisis, Briefing Afrique N°132, 23 octobre 2017.

Uganda's Slow Slide into Crisis, Rapport Afrique N°256, 21 novembre 2017.

After Kenya's Leaders Reconcile, a Tough Path Ahead, Briefing Afrique N°136, 13 mars 2018.

Somalia and the Gulf Crisis, Rapport Afrique N°260, 5 juin 2018.

Averting War in Northern Somalia, Briefing Afrique N°141, 27 juin 2018.

Al-Shabaab Five Years after Westgate: Still a Menace in East Africa, Rapport Afrique N°265, 21 septembre 2018.

Improving Prospects for a Peaceful Transition in Sudan, Briefing Afrique N°143, 14 janvier 2019.

Managing Ethiopia's Unsettled Transition, Rapport Afrique N°269, 21 février 2019.

Salvaging South Sudan's Fragile Peace Deal, Rapport Afrique N°270, 13 mars 2019.

Bridging the Gap in the Nile Waters Dispute, Rapport Afrique N°271, 20 mars 2019.

Averting Violence in Zanzibar's Knife-edge Election, Briefing Afrique N°144, 11 juin 2019.

Women and Al-Shabaab's Insurgency, Briefing Afrique N°145, 27 juin 2019.

Time for Ethiopia to Bargain with Sidama over Statehood, Briefing Afrique N°146, 4 juillet 2019.

Somalia-Somaliland: The Perils of Delaying New Talks, Rapport Afrique N°280, 12 juillet 2019.

Safeguarding Sudan's Revolution, Rapport Afrique N°281, 21 octobre 2019.

Déjà Vu: Preventing Another Collapse in South Sudan, Briefing Afrique N°147, 4 novembre 2019.

Reprendre en main la ruée vers l'or au Sahel central, Rapport Afrique N°282, 13 novembre 2019 (aussi disponible en anglais).

Keeping Ethiopia's Transition on the Rails, Rapport Afrique N°283, 16 décembre 2019.

COVID-19 in Somalia: A Public Health Emergency in an Electoral Minefield, Briefing Afrique N°155, 8 mai 2020.

Bridging the Divide in Ethiopia's North, Briefing Afrique N°156, 12 juin 2020.

Financing the Revival of Sudan's Troubled Transition, Briefing Afrique N°157, 23 juin 2020.

Ending the Dangerous Standoff in Southern Somalia, Briefing Afrique N°158, 14 juillet 2020.

How to Shield Education from Al-Shabaab in Kenya's North East, Briefing Afrique N°159, 22 juillet 2020.

Toward an End to Ethiopia's Federal-Tigray Feud, Briefing Afrique N°160, 14 août 2020.

Steering Ethiopia's Tigray Crisis Away from Conflict, Briefing Afrique N°162, 30 octobre 2020.

Annexe D : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

COPRÉSIDENTS

Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Group

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Robert Malley

Ancien coordinateur pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la région du Golfe à la Maison-Blanche

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Fola Adeola

Fondateur et président, FATE Foundation

Hushang Ansary

Président, Parman Capital Group LLC ; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

Gérard Araud

Ancien ambassadeur de France aux États-Unis

Carl Bildt

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Emma Bonino

Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Cheryl Carolus

Ancienne haute-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

Maria Livanos Cattau

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Ahmed Charai

Président-directeur général de Global Media Holding et éditeur de l'hebdomadaire marocain L'Observateur

Nathalie Delapalme

Directrice exécutive et membre du conseil de la fondation Mo Ibrahim

Hailemariam Desalegn Boshe

Ancien Premier ministre d'Éthiopie

Alexander Downer

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Australie et haut-commissaire du Royaume-Uni

Sigmar Gabriel

Ancien ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier allemand

Hu Shuli

Rédactrice en chef de Caixin Media ; professeure à l'université Sun Yat-sen

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

Wadah Khanfar

Cofondateur, forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Nasser al-Kidwa

Président de la fondation Yasser Arafat ; ancien médiateur adjoint de l'ONU sur la Syrie

Bert Koenders

Ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères et sous-secrétaire général des Nations Unies

Andrey Kortunov

Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

Ivan Krastev

Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

Tzipi Livni

Ancienne ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre d'Israël

Helge Lund

Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

Susana Malcorra

Ancienne ministre des Affaires étrangères d'Argentine

William H. McRaven

Amiral retraité de la marine américaine ayant servi comme 9ème commandant du commandement des opérations spéciales américaines

Shivshankar Menon

Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

Naz Modirzadeh

Directeur du programme sur le droit international et les conflits armés de la faculté de droit de Harvard

Federica Mogherini

Ancienne Vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Saad Mohseni

Président et directeur général de MOBY Group

Marty Natalegawa

Ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, représentant permanent auprès de l'ONU et ambassadeur au Royaume-Uni

Ayo Obe

Présidente du conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

Meghan O'Sullivan

Ancienne conseillère U.S. adjointe pour la sécurité nationale en Iraq et en Afghanistan

Thomas R. Pickering

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

Ahmed Rashid

Auteur et journaliste spécialiste de la politique extérieure, Pakistan

Ghassan Salamé

Ancien envoyé spécial des Nations unies en Libye et chef de Mission d'appui des Nations Unies en Libye ; Ancien ministre de la culture du Liban ; Doyen fondateur de l'École des affaires internationales de Paris, Université de Sciences Po

Juan Manuel Santos Calderón

Ancien président de la Colombie ; Lauréat du Prix Nobel de la paix 2016

Wendy Sherman

Ancienne sous-secrétaire d'Etat des États-Unis pour les affaires politiques et négociatrice en chef pour l'accord nucléaire avec l'Iran

Ellen Johnson Sirleaf

Ancienne présidente du Libéria

Alexander Soros

Membre, Open Society Foundations

George Soros

Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

Jonas Gahr Støre

Chef du Parti travailliste norvégien et du groupe parlementaire du Parti travailliste ; ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

Jake Sullivan

Ancien directeur du personnel de planification de la politique au département d'Etat des Etats-Unis ; adjoint suppléant au président Obama et conseiller à la sécurité nationale au vice-président Biden

Lawrence H. Summers

Ancien directeur du Conseil de la sécurité économique et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université de Harvard

Helle Thorning-Schmidt

Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

Wang Jisi

Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

ENTREPRISES

BP
Shearman & Sterling LLP
White & Case LLP

DONATEURS PRIVES

(2) Anonyme
David Brown & Erika Franke
The Edelman Family Foundation

Stephen Robert
Alexander Soros
Ian R. Taylor

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES

(1) Anonyme
APCO Worldwide Inc.
Chevron
Edelman UK & Ireland
Eni
Equinor
Ninety One
Tullow Oil plc
Warburg Pincus

DONATEURS PRIVES

(3) Anonyme
Mark Bergman
Stanley Bergman & Edward Bergman
Peder Bratt
Lara Dauphinee
Herman De Bode
Ryan Dunfield
Tanaz Eshaghian
Seth & Jane Ginns
Ronald Glickman
Geoffrey R. Hogue & Ana Luisa Ponti
Geoffrey Hsu

David Jannetti
Faisal Khan
Cleopatra Kitti
Samantha Lasry
Jean Manas & Rebecca Haile
Dror Moreh
Lise Strickler & Mark Gallogly Charitable Fund
The Nommontu Foundation
Brian Paes-Braga
Kerry Propper
Duco Sickinghe
Nina K. Solarz
Raffi Vartanian

CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les dirigeants de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Christina Bache
Alieu Bah
Amy Benziger
James Blake
Thomas Cunningham
Matthew Devlin
Sabrina Edelman
Sabina Frizell
Sarah Covill
Lynda Hammes
Joe Hill
Lauren Hurst

Reid Jacoby
Tina Kaiser
Jennifer Kanyamibwa
Gillian Lawie
David Litwak
Madison Malloch-Brown
Megan McGill
Hamesh Mehta
Clara Morain Nabity
Gillian Morris
Duncan Pickard
Lorenzo Piras

Betsy (Colleen) Popken
Sofie Roehrig
Perfecto Sanchez
Rahul Sen Sharma
Chloe Squires
Leeanne Su
AJ Twombly
Theodore Waddelow
Zachary Watling
Grant Webster
Sherman Williams
Yasin Yaqubie

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari
 Président émérite
George Mitchell
 Président émérite
Gareth Evans
 Président émérite
Kenneth Adelman
Adnan Abu-Odeh
HRH Prince Turki al-Faisal
Celso Amorim
Óscar Arias
Richard Armitage
Diego Arria
Zainab Bangura
Nahum Barnea
Kim Beazley
Shlomo Ben-Ami
Christoph Bertram
Lakhdar Brahimi

Kim Campbell
Jorge Castañeda
Joaquim Alberto Chissano
Victor Chu
Mong Joon Chung
Sheila Coronel
Pat Cox
Gianfranco Dell'Alba
Jacques Delors
Alain Destexhe
Mou-Shih Ding
Uffe Ellemann-Jensen
Stanley Fischer
Carla Hills
Swanee Hunt
Wolfgang Ischinger
Aleksander Kwasniewski
Ricardo Lagos
Joanne Leedom-Ackerman

Todung Mulya Lubis
Graça Machel
Jessica T. Mathews
Miklós Németh
Christine Ockrent
Timothy Ong
Roza Otunbayeva
Olara Otunnu
Lord (Christopher) Patten
Surin Pitsuwan
Fidel V. Ramos
Olympia Snowe
Javier Solana
Pär Stenbäck